

PROJET SOCIAL ET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2023-2027



PREAMBULE



Au mois de février 2022, la Communauté de communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Hauts du Perche lançaient la démarche d'élaboration du Projet Social et Educatif de Territoire 2023-2027.

Pendant près d'un an, les agents du pôle Social Mobilité Enfance Jeunesse et du CIAS sont allés à la rencontre des habitants, des associations, des acteurs sociaux et du territoire pour réfléchir collectivement à l'action sociale et éducative de demain.

Déterminant pour la vie quotidienne des habitants mais aussi pour le développement et l'attractivité de notre territoire, ce projet a permis à la collectivité de se positionner en tant que lieu de convergence d'un diagnostic, de réflexions et de propositions pour le territoire.

A travers cette démarche, la collectivité a pu se doter d'un véritable projet de territoire et d'une feuille de route pour les cinq prochaines années en s'appuyant sur des besoins clairement et collectivement définis.

Le Projet Social et Educatif de Territoire a été adopté par le Conseil d'Administration du CIAS le 28 février 2023 et par le Conseil Communautaire le 2 mars 2023.

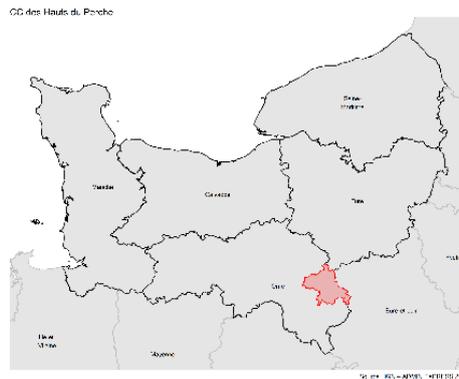
Il s'agit désormais de faire vivre ce projet : ensemble, continuons à faire des Hauts du Perche un territoire où il fait bon vivre et grandir !

Emmanuel LE SECQ,
Président de la Communauté de communes des Hauts du Perche
Président du CIAS des Hauts du Perche



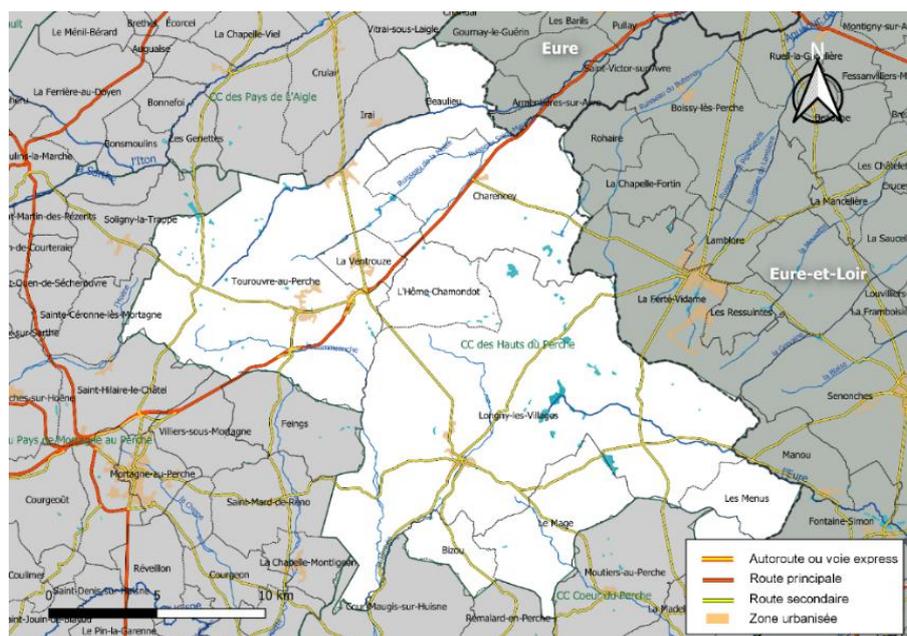
LES HAUTS DU PERCHE

Territoire rural situé en région Normandie, au Sud-Est du département de l'Orne, la Communauté de communes des Hauts du Perche s'étend sur une surface de 387,7 km². Le territoire est limitrophe de l'Eure et de l'Eure-et-Loir (région Centre Val de Loire).



Née en 2017 de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Longny-au-Perche et de la Communauté de Communes du Haut Perche, la Communauté de communes regroupe dix communes, dont trois communes nouvelles : Longny-Les-Villages, Tourouvre-au-Perche et Charencey.

- LONGNY-LES VILLAGES
- BEAULIEU
- BIZOU
- CHARENCEY
- L'HOMME-CHAMONDOT
- LE MAGE
- LES MENUS
- LE PAS SAINT L'HOMER
- TOUROUVRE- AU- PERCHE
- LA VENTROUZE



Plus de la moitié des communes de l'EPCI font partie du Parc Naturel Régional du Perche.

COMPETENCES ET GOUVERNANCE

Certaines des compétences de l'intercommunalité, prévues et énumérées par le Code général des collectivités territoriales (CGCT), sont obligatoires et imposées par la Loi. D'autres relèvent du libre choix assumé des communes et de l'intercommunalité.

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace, PLUI-SCOT
- Actions de développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations
- Gestion des Aides d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers

Domaines d'interventions optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie :
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire : compétence confiée dans son intégralité au centre intercommunal d'action sociale des Hauts du Perche.

Mais aussi...

- Adhésion à toute association destinée à promouvoir le développement économique et agricole.
- Adhésion éventuelle à toute structure destinée à promouvoir le développement touristique et culturel et, dans ce cadre, versement de subventions ou de participations.
- Prise en charge du contingent du Service départemental d'Incendie.
- Gendarmeries
- Gestion des animaux errants
- Signature avec tout organisme ou institution, en particulier la CAF ou la MSA de l'Orne, tout contrat concernant l'enfance et la jeunesse, les activités périscolaires et les actions d'aide éducative,
- Gestion du restaurant scolaire hors temps période scolaire et signature de toute convention de mise à disposition avec les gestionnaires de l'enfance et la jeunesse,
- Actions relatives à la vie associative,
- Pour l'exercice du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : adhésion au Pays du Perche Ornaïs,
- Étude d'aménagement rural, études des zones d'aménagement différé
- Gestion de la maison de santé
- Gestion de l'assainissement

Ces thématiques sont traitées par le biais de plusieurs instances qui se réunissent régulièrement :

- **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE** comprend 31 conseillers élus par leurs pairs. Il délibère et prend les décisions.
- **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**, composé du Président, des 7 Vice-Présidents et des Maires. Il assure le secrétariat et le suivi des projets, prépare les conseils et prend les décisions sans enjeux financiers.
- **LES COMMISSIONS** : Présidées par un Vice-Président, elles sont au nombre de huit. Groupes de réflexion, les commissions sont chargées de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions.



Franck POIRIER
Vice-président
Finance et personnel



Pascal HOULLE
Vice-président
Voirie



Christian DUGUET
Vice-président
économie, tourisme,
urbanisme, zones d'activités,



Pascal COUDRAY
Vice-président
Scolaire et cantine,
enfance, jeunesse



Évelyne REVET
Vice-présidente
Social



Élyane ENCELIN
Vice-présidente
Bâtiments,
Travaux et patrimoine



Jean-Jacques BOUTTIER
Vice-président
Culture, communication,
vie associative et sport

POURQUOI UN PROJET SOCIAL ET EDUCATIF DE TERRITOIRE ?

Le contexte

L'évolution des modes de vie et des besoins de la population nécessite de la part de la collectivité une remise à plat régulière des services et des actions menées.

Lors de sa création en 2017, la Communauté de communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale ont mené une analyse des besoins sociaux afin de repérer les enjeux et définir les contours des compétences enfance jeunesse et action sociale transmises à la nouvelle intercommunalité « Hauts du Perche ».

En parallèle, le partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Communauté de communes et les communes évolue avec la suppression des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) et la création de la Convention Territoriale Globale (CTG) élargissant les champs d'action de la collectivité. Une première CTG a été signée en 2019 et est arrivée à son terme en 2022.

Ces nouvelles CTG s'appuient sur un projet de territoire partenarial et pluriannuel, avec un soutien financier de la CAF, le bonus territoire. Porté à l'échelle intercommunal, le projet est défini pour 5 ans.

La CDC et le CIAS des Hauts du Perche ont saisi l'opportunité du renouvellement de la CTG en 2023 pour lancer une vaste démarche d'élaboration d'un Projet Social et Educatif de Territoire co-construit avec les habitants, les acteurs sociaux et les élu.e.s du territoire.

Ce travail a permis de définir collectivement les enjeux du territoire ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans.

Le Projet Social et Educatif de Territoire couvre un champ d'action très large englobant les champs d'action de la CTG mais aussi la question de la santé, les enjeux liés à la mobilité ou à l'attractivité du territoire. La CTG constitue ainsi l'un des outils de mise en œuvre du Projet Social et Educatif de Territoire, au même titre que le seront le Contrat Local de Santé (CLS), l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ou le travail mené avec la Région sur la mobilité.

A travers ce projet, la Communauté de communes des Hauts du Perche souhaite repositionner son action en accompagnant les évolutions du territoire et en adaptant au mieux ses services aux besoins des habitant.e.s !

Principes et objectifs de la démarche

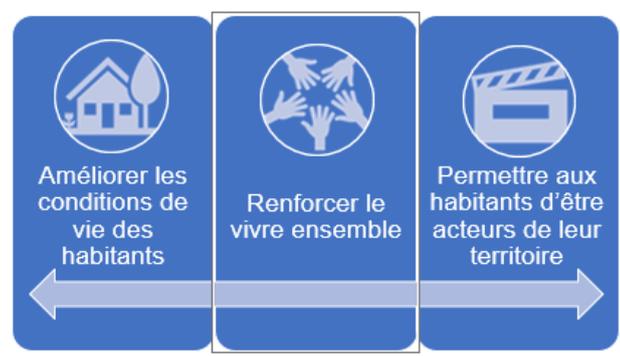
Qu'est-ce qu'un Projet Social et Educatif de Territoire ?

- Une **démarche de réflexion approfondie** permettant de définir de manière concrète et opérationnelle les grandes orientations politiques de l'intercommunalité en matière d'action sociale et de politique Enfance Jeunesse.
- Une **démarche globale et partagée** fondée sur la mobilisation des habitants et de toutes les forces vives du territoire (professionnels, institutionnels, associatifs).
- **Un cadre de référence et une feuille de route pour les 5 prochaines années.**

Les objectifs :

- Faire face à l'évolution des modes de vie et des besoins de la population en dressant un **état des lieux** des services et des actions.
- Développer des projets locaux qui prennent en compte les **particularités sociologiques et territoriales**.
- S'adapter aux spécificités des territoires en apportant des **réponses précises et adaptées** aux problématiques rencontrées.

Ce projet poursuit plus largement, trois grandes finalités :

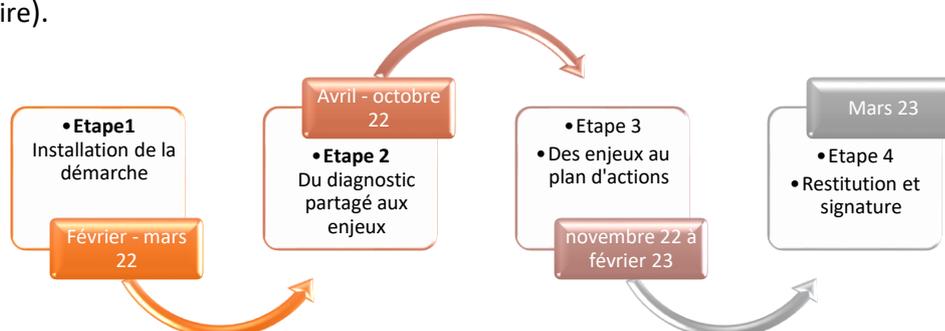


LES ENJEUX :

- ✓ **Mener une politique sociale cohérente et ambitieuse** à l'échelle du territoire afin de **garantir l'équité et la solidarité** sur le territoire.
- ✓ Avoir un **vrai projet de territoire** auquel vont répondre **des dispositifs financiers et des outils (Convention Territoriale Globale, Contrat local de Santé, ORT)**

LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET

La démarche de projet a été validée au premier trimestre 2022 par le président Emmanuel LE SECQ, les élu.e.s et l'ensemble des partenaires éducatifs et sociaux (Education nationale/ CAF/ MSA/ Conseil Départemental/ acteurs du territoire).



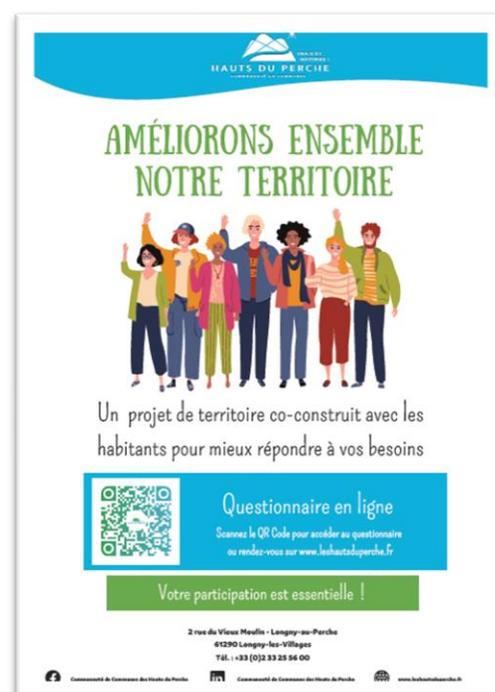
La méthode

- **Collecte et analyse de données statistiques**
- **Recensement des acteurs**
- **Un axe fort : le recueil de la parole des habitants et des forces vives du territoire :**

Les élus souhaitent donner une place centrale aux habitants par le développement de démarches participatives. Ces dernières s'inscrivent dans un enjeu plus global porté par la collectivité visant à favoriser la démocratie locale sous toutes ses formes, comme les conseils d'habitants pour exemple.

Concrètement, cela s'est traduit par la réalisation :

- ✓ D'une **enquête en ligne** (questionnaire habitants : 133 réponses), réalisée avec le concours d'un jeune du territoire en service civique.
- ✓ De **temps de rencontre avec les habitants** sur les marchés, dans les supermarchés, les structures enfance jeunesse.
- ✓ D'un **microtrottoir** lors de rencontres sur les marchés et à la sortie des supermarchés.
- ✓ D'un **mur d'expression** positionné à de multiples endroits sur le territoire.
- ✓ De la **consultation des forces vives du territoire** : rencontre avec des maires et secrétaires de mairie, questionnaires auprès des associations (13 réponses), rencontres d'associations culturelles et artistiques.
- ✓ De deux temps forts avec les partenaires, les acteurs et les parents sous forme **d'ateliers participatifs** en mai et octobre 2022.





Calendrier de la démarche :

<u>Février 2022</u>	Lancement du projet social et éducatif de territoire : présentation de la démarche et validation des étapes de la démarche en COPIL.
<u>Février à avril 2022</u>	Recueil de données brutes.
<u>Mai 2022</u>	Travail autour de l'élaboration du PEDT et de la politique Enfance Jeunesse.
<u>Été 2022</u>	Rencontres avec les acteurs du territoire (mairies, acteurs sociaux, associations) et recueil de la parole des habitants : questionnaire, micro-trottoir, présence sur les marchés, supermarchés, rencontres avec les enfants et adolescents accueillis dans les structures de la collectivité.
<u>Septembre 2022</u>	Adoption du PEDT
<u>13 octobre 2022</u>	Réunion du Comité technique : validation des enjeux présentés lors des ateliers thématiques.
<u>18 octobre 2022</u>	Réunion des acteurs (élus, partenaires institutionnels et associatifs, agents) dans le cadre des ateliers thématiques « Les Hauts du Perche de demain » : présentation du diagnostic et définition collective des enjeux et orientations stratégiques.
<u>1 décembre 2022</u>	Validation de la synthèse des travaux au Comité de Pilotage.
<u>26 janvier 2023</u>	Engagement de la collectivité dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.
<u>28 février 2023</u>	Vote du Projet Social et Educatif de territoire au Conseil d'Administration du CIAS des Hauts du Perche.
<u>2 mars 2023</u>	Vote du Projet Social et Educatif de territoire en Conseil Communautaire.
<u>16 mars 2023</u>	Signature de la Convention Territoriale Globale (2023-2027) avec la CAF.

Les acteurs de la démarche

1. Le comité de pilotage

Composé d'élus.e.s et des principaux partenaires financiers et institutionnels, le comité de pilotage valide le diagnostic et le schéma de développement.

2. Un comité technique

Il définit, met en œuvre et assure le suivi du projet.

3. Les animateurs référents et pilotes de groupe

- Madame Elise SPYRATOS, référente actions sociales.
- Madame Laurence BANNIER GARDE, référente parentalité.
- Monsieur Charlie LECONTE, référent jeunesse et animation du territoire.

Les animateurs référents proposent une démarche, sensibilisent et informent les acteurs et les habitants, réalisent l'état des lieux, animent les différents groupes de travail, contribuent à l'écriture du projet.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

2023-2027



LES
HAUTS
DU
PERCHE



DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET PROFIL

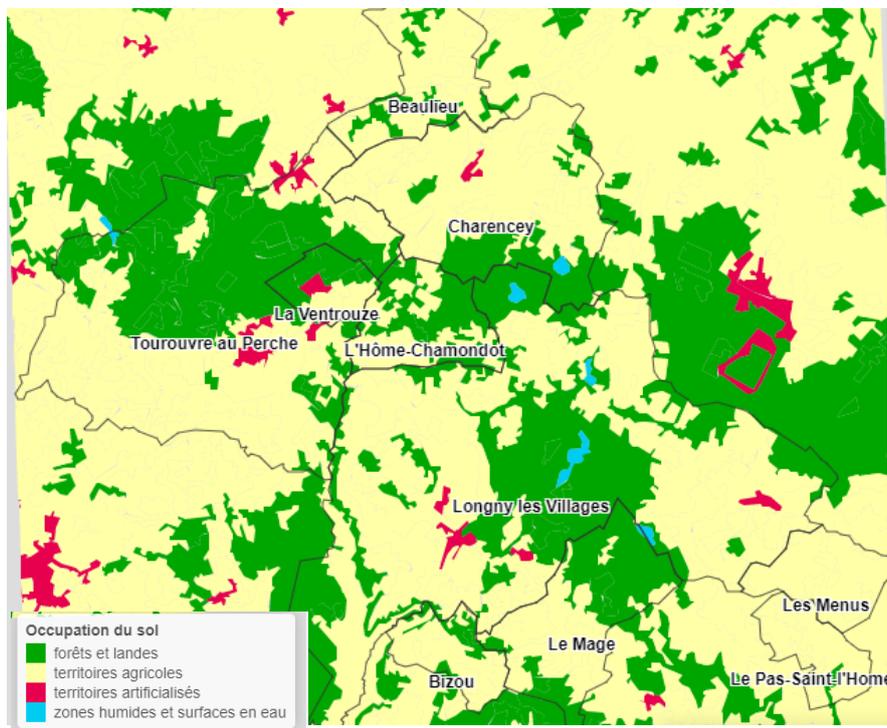
Un territoire hyper rural, peu densément peuplé, hors d'influence des pôles.

Au dernier recensement, la collectivité comptait **8163 habitants**, soit 2,9 % de la population départementale. Les communes de Longny-les-Villages et Tourouvre-au-Perche regroupent à elles seules 74,4% de la population du territoire (2985 habitants à Longny-Les-Villages et 3092 à Tourouvre au Perche, INSEE 2019).

Le territoire a une densité de population très faible puisqu'on compte un nombre d'habitants de 21,1 au km² contre 105,9 à l'échelle nationale, et 45,9 à l'échelle départementale.

- Conséquences en termes d'accès à l'emploi, aux soins, aux services, à la culture.
- Difficulté de mobilité, en particulier pour les publics les plus vulnérables.

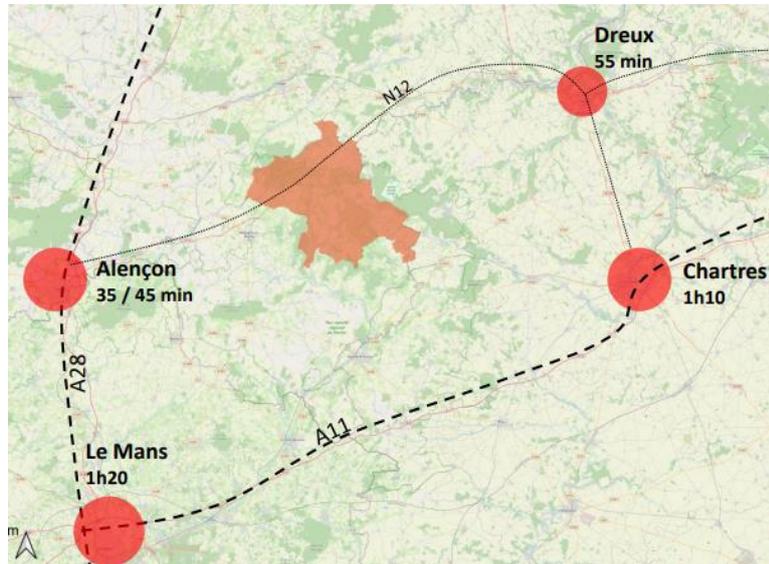
Cette faible densité de population va de pair avec une part importante de surfaces boisées (deux fois plus importante qu'à l'échelle du département) et à l'inverse une faible part de la surface communale artificialisée (0,11% entre 2009 et 2017 contre 0,29% à l'échelle de l'Orne).



Source : CEREMA

- L'importance des espaces naturels : un atout pour le territoire, aussi bien en termes de qualité de vie que d'attractivité du territoire.

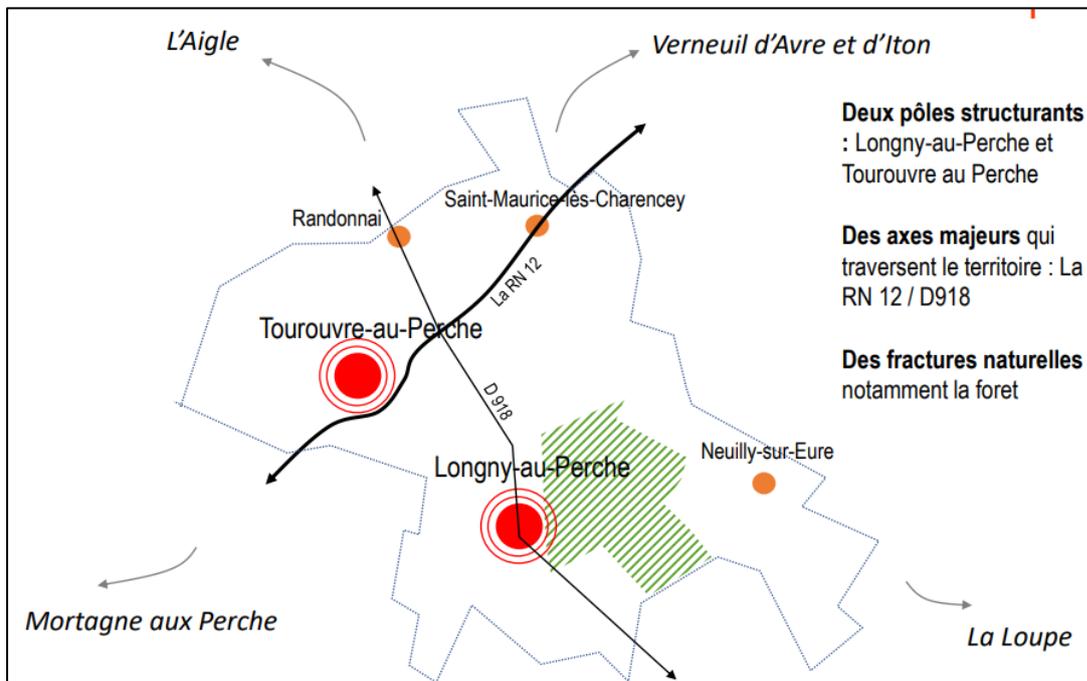
La Communauté de communes est relativement éloignée des pôles majeurs régionaux (plus de 60 kms de Chartres et d'Alençon), mais également des axes autoroutiers, ce qui implique la nécessité de pouvoir répondre aux besoins quotidiens sur le territoire ou à proximité immédiate de celui-ci.



Source : ADENDA, 2022

Le territoire est malgré tout traversé par deux axes majeurs : la RN 12 et la D 918.

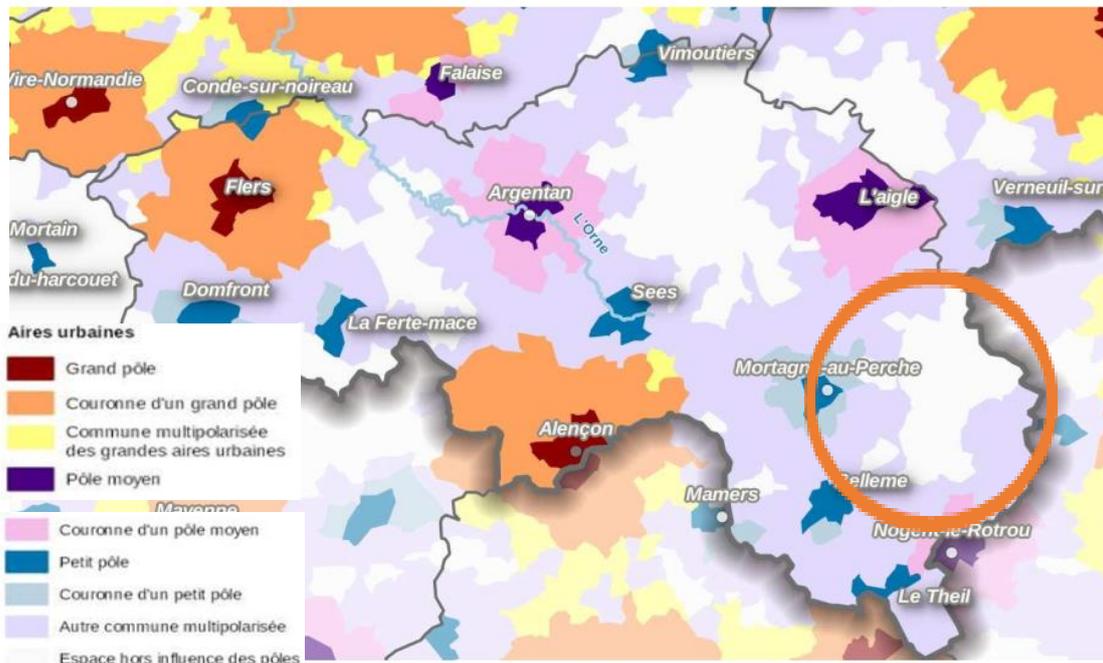
La Communauté de communes comprend deux pôles structurants : Longny-les-Villages et Tourouvre au Perche, et trois pôles secondaires : Neuilly-sur-Eure, Saint-Maurice les Charencey et Randonnai. La CDC est également marquée par la présence de surfaces boisées qui jouent un rôle de fractures naturelles.



La CDC comporte plusieurs pôles tournés vers des bassins de vie différents. Les deux pôles principaux du territoire, Tourouvre-au-Perche et Longny-les-Villages, sont respectivement tournés vers l'Aigle et vers Mortagne-au-Perche. Les pôles secondaires que sont, Saint-Maurice les Charencey, Randonnai et Neuilly-sur-

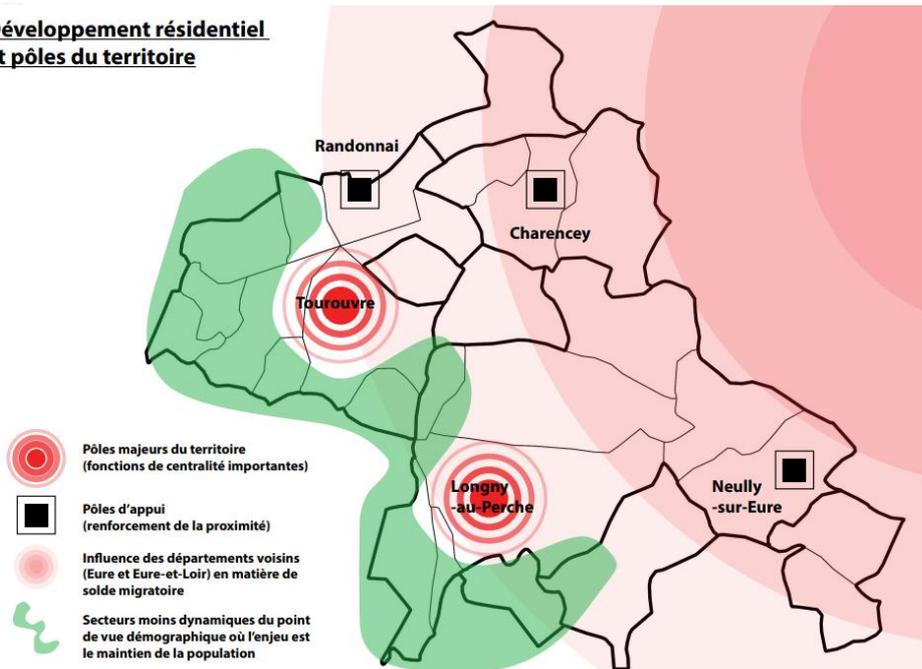
Eure, sont eux tournés vers les départements voisins d'Eure et d'Eure-et-Loir

est et en son centre, des zones peu dynamiques et isolées qui fonctionnent hors de l'influence d'un pôle.



Carte et légendes extraites de www.normandie.developpement-durable.gouv.fr, « Démographie : les aires urbaines en 2010 »

Développement résidentiel et pôles du territoire



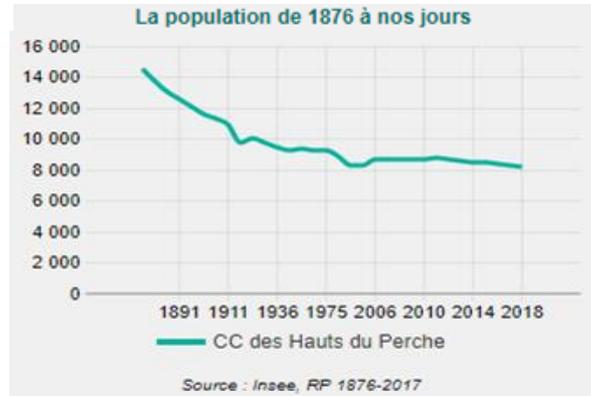
SOURCE : Agence Gilson & associés Sas, 2023

→ Territoire rural isolé qui se caractérise à la fois par sa faible densité de population et par son éloignement des pôles d'emploi.

→ Territoire récent né de la fusion de 2 CDC : enjeux en termes d'identité, d'harmonisation des pratiques, d'apprentissage d'un Vivre ensemble, tant au niveau des habitants que des acteurs locaux.

Un territoire qui perd des habitants

En 1891, 14 500 habitants résidaient sur le territoire. On en comptait en 2018 plus que 8 820 et en 2019 plus que 8163. Ce **déclin démographique** s'inscrit dans le temps long de « l'exode rural » amorcé à la fin du XIXème siècle, avec le début de l'industrialisation.

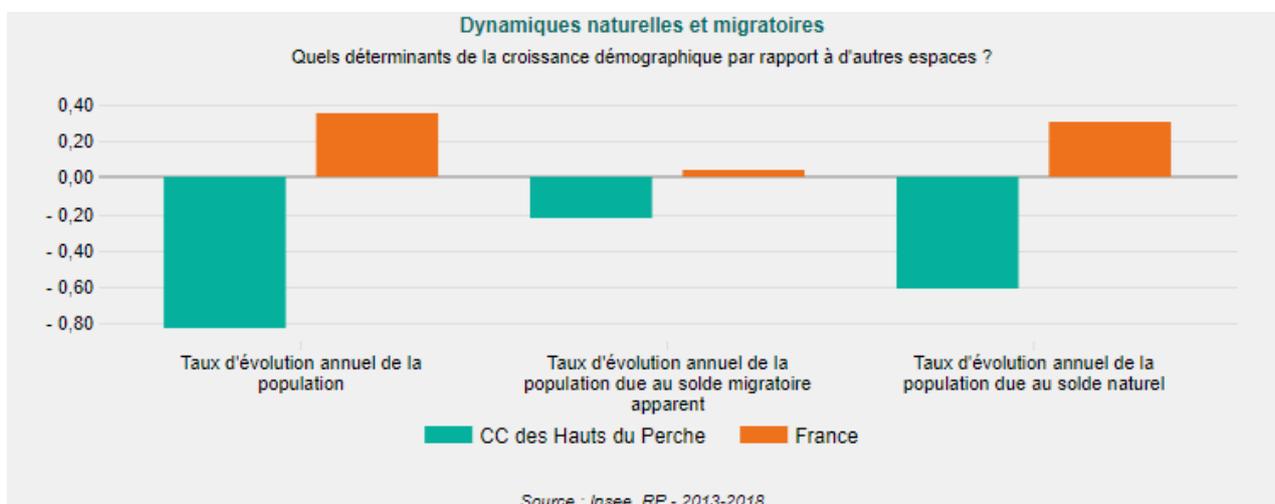


Ces chiffres, associés aux indicateurs démographiques de l'INSEE en historique depuis 1968, permettent de constater que, si la baisse continue, elle a tendance à être moins nette et à se stabiliser ces dernières années. Cette dynamique globale de déclin démographique sur le territoire s'explique par le **cumul d'un solde naturel négatif et d'un solde migratoire négatif** : le territoire des Hauts du Perche se caractérise par plus de décès que de naissances mais aussi par plus de sorties que d'entrées.

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2019
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,0	-0,6	-0,8	0,1	0,5	-0,3	-0,8
due au solde naturel en %	0,1	0,1	-0,1	-0,3	-0,2	-0,4	-0,6
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,1	-0,7	-0,7	0,3	0,7	0,1	-0,2
Taux de natalité (‰)	14,8	13,3	12,0	10,6	10,9	9,8	7,8
Taux de mortalité (‰)	13,8	12,0	12,7	13,3	12,8	13,6	13,8

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.
 Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales - État civil.



Comme le souligne une note de l'INSEE publiée en 2018¹, cette baisse conjuguée à une migration migratoire constitue, parmi les cinq départements normands, une situation spécifique à l'Orne. Le repli démographique du département est ainsi le plus important de la région qui voit plutôt globalement croître sa population.

Il convient également de noter que les différents territoires du département ne subissent pas tous la même érosion démographique. La baisse est en moyenne plus prononcée entre 2013 et 2019 dans les intercommunalités situées à l'est du département : CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault (- 1,4 %), du Pays de Mortagne au Perche (- 1,1 %) ou des Hauts du Perche (- 0,6 %).

Population	CC des Hauts du Perche (200068856)	France (1)	Orne (61)	
Population en 2019	8 163	66 988 403	279 942	
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2019	21,1	105,9	45,9	-0,5
Superficie en 2019, en km ²	387,7	632 702,3	6 103,4	-0,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %	-0,8	0,4	-0,5	-0,3
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %</i>	-0,6	0,3	-0,2	
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %</i>	-0,2	0,1	-0,3	

Ce constat est à mettre en lien avec un autre phénomène qui touche la Communauté de communes des Hauts du Perche : **l'installation sur le territoire de nouvelles populations** (« néo-ruraux », personnes ayant quitté la capitale ou résidents secondaires ayant renforcé leur présence sur le territoire suite à la crise du COVID), en lien avec le regain d'intérêt que connaissent les campagnes depuis quelques années.

Le diagnostic de territoire a permis de noter que l'arrivée de ces nouvelles populations, si elle est bénéfique pour le territoire - notamment par les initiatives culturelles qu'elle engendre - n'est pas sans poser problème, notamment en matière de hausse des prix et de hausse du foncier, ce qui engendre une perception assez vive et négative de l'arrivée de ces nouvelles populations par les résidents du territoire à titre principal.

- ➔ Un **déclin démographique** qui constitue une **menace en termes d'attractivité** du territoire.
- ➔ Un territoire marqué par une **faible natalité**. Un enjeu, **comment attirer les jeunes ménages ?**
- ➔ Un **enjeu autour de l'arrivée de nouvelles populations**.

A NOTER

- L'arrivée de ces populations n'apparaît pas dans les données statistiques et on relève ainsi une apparente **contradiction entre les données statistiques et le ressenti de la population**.
- Les données INSEE sont antérieures à la crise du COVID.

>> Cette question sera ainsi à suivre dans les années à venir

¹ INSEE Flash Normandie, L'érosion démographique se confirme dans l'Orne, N°80, 27/12/18

Profil de la population : un territoire vieillissant

L'étude de la répartition de la population par tranches d'âges en historique depuis 2008 (INSEE, 2019) permet de constater que le territoire se caractérise par une **part importante et grandissante de personnes âgées**. 36,2% de la population a ainsi plus de 60 ans (dont 14% a 75 ans et plus, contre 9,5% à l'échelle nationale).

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	8 695	100,0	8 570	100,0	8 163	100,0
0 à 14 ans	1 499	17,2	1 490	17,4	1 259	15,4
15 à 29 ans	1 203	13,8	1 046	12,2	1 038	12,7
30 à 44 ans	1 547	17,8	1 430	16,7	1 227	15,0
45 à 59 ans	1 839	21,2	1 739	20,3	1 680	20,6
60 à 74 ans	1 548	17,8	1 705	19,9	1 815	22,2
75 ans ou plus	1 058	12,2	1 160	13,5	1 144	14,0

Vivre seul à son domicile			Besoins potentiels en maintien à domicile			
Quelle part des 75 ans et plus vit seule chez elle ? - Ensemble			Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?			
Indicateurs	CC des Hauts du Perche	France	personnes		%	
			CC des Hauts du Perche	France	CC des Hauts du Perche	France
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	446	2 390 783				
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	44,5 ▲	42,5				
			Femmes	290 1 853 369	64,9	77,5
			Hommes	157 536 733	35,1	22,5
			Total	447 2 390 102	100,0	100,0

Source : Insee, RP - 2018

On note également une **part importante de personnes de 75 ans et plus vivant seules chez elles** (44,5% contre 42,5 % à l'échelle nationale) et une **part importante des 75 ans et plus vivant dans des structures d'hébergement dédiées** (2 EHPAD sur le territoire) : 12,9%, contre 9,4% à l'échelle nationale (INSEE, 2018)

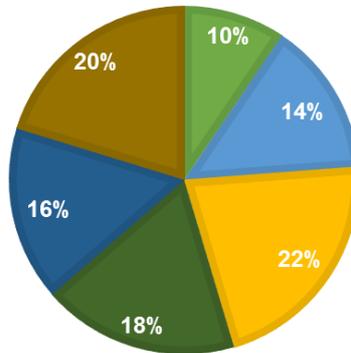
UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI SOULEVE DES ENJEUX IMPORTANTS :

- **Enjeu du « bien vieillir » à domicile.**
- **Importance des solidarités familiales, de voisinage et intergénérationnelles.**
- **Besoins importants en termes d'accompagnement** (CLIC, maintien à domicile, portage de repas).

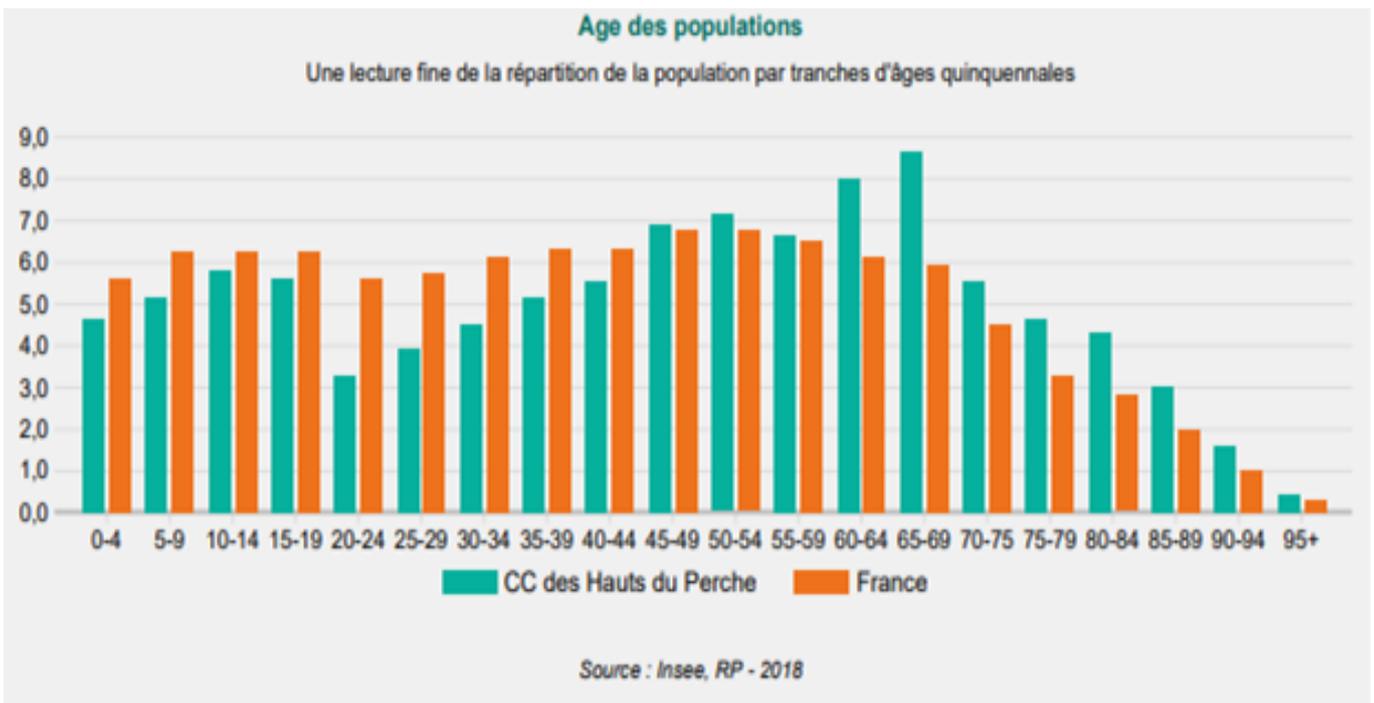
A l'inverse, on remarque que la **part des jeunes dans la population de la commune est relativement faible** puisque seulement 28,1% de la population a moins de 30 ans. Les 15-29 ans sont particulièrement peu nombreux puisqu'ils ne représentent que 12,7% de la population. La part des 0-24 ans représente 24,5% de la population, soit 2160 enfants et jeunes. Les 6-10 ans sont les plus représentés.

RÉPARTITION DE LA POPULATION 0/24 ANS

■ 0 - 2 ans ■ 3 - 5 ans ■ 6 - 10 ans ■ 11 - 14 ans ■ 15 - 17 ans ■ 18 - 24 ans



L'analyse de la population par tranche d'âge quinquennale, en comparaison avec le niveau national, permet une lecture plus fine de la répartition de la population sur le territoire.



Un premier point ressort de ce graphique : la baisse brutale et beaucoup plus importante qu'à l'échelle nationale des 20-24 ans. Faute d'une offre de formation suffisante mais aussi en raison d'un faible indice de concentration d'emplois, **les jeunes sont en effet contraints de quitter le territoire.**

Cette donnée interroge :

- Comment attirer les jeunes sur le territoire ?
- Comment développer l'offre de formation sur le territoire ?
- Quelles perspectives d'emploi pour les jeunes sur le territoire ?

Autre dimension que ce graphique permet d'observer : **la baisse importante** alors que la tranche des 60-69 ans est particulièrement présente sur le territoire.

Comment comprendre cette baisse soudaine des 70 ans et plus ?

→ Une partie de la population quitte-t-elle le territoire en vieillissant, pour rejoindre des territoires mieux pourvus en matière d'offre de soin ou ayant un climat plus clément ?

→ Cet élément est-il à rapprocher de la faible espérance de vie observée en Normandie (Les Normands ont la plus basse espérance de vie des régions de France métropolitaine après les habitants des Hauts de France) ?

→ Quelles perspectives d'emploi pour les jeunes sur le territoire ?

D'IMPORTANTES ENJEUX LIÉS À LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE :

→ **Attractivité du territoire, notamment pour les jeunes et les jeunes ménages.**

→ **Enjeux importants autour du vieillissement de la population :**

- **ENJEU DU « BIEN VIEILLIR » À DOMICILE :** Quel accompagnement pour les personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile ?
 - **Importance des solidarités de voisinage et intergénérationnelles. Travail à faire sur le développement de liens sociaux et intergénérationnels de proximité.**
 - Des **besoins majeurs en termes d'accompagnement** (portage de repas, aides à domicile, aménagement du logement, téléassistance, aides financières / rôle du CLIC, du Conseil Départemental et de la CNSA).
 - **Rôle et besoin d'accompagnement des aidants familiaux.**
- Importance des **freins dans l'accès à un établissement** (financiers, psychologiques, ou géographiques).

→ **Une part importante de personnes âgées qui soulève des difficultés en termes :**

- **D'accès aux soins ;**
- **D'accès aux droits et aux services ;**
- **De difficultés de mobilité.**

Composition des familles

Le territoire compte près de 3754 ménages (INSEE 2019), **essentiellement des personnes seules (37,3%) ou des couples sans enfant (30,9%)**. Les familles avec enfants ne représentent ainsi que 29,5 % des ménages. On compte parmi elles une **part non négligeable, et en hausse, de familles monoparentales** : 8,7% sont des familles monoparentales (7% pour le département de l'Orne).

FAM T1 - Ménages selon leur composition |

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	3 754	100,0	3 802	100,0	3 769	100,0	8 466	8 238	7 873
Ménages d'une personne	1 129	30,1	1 288	33,9	1 405	37,3	1 129	1 288	1 405
Hommes seuls	481	12,8	617	16,2	737	19,6	481	617	737
Femmes seules	648	17,3	672	17,7	668	17,7	648	672	668
Autres ménages sans famille	68	1,8	93	2,5	87	2,3	143	227	200
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 558	68,1	2 420	63,7	2 278	60,4	7 194	6 722	6 268
Un couple sans enfant	1 275	34,0	1 269	33,4	1 165	30,9	2 590	2 574	2 368
Un couple avec enfant(s)	994	26,5	898	23,6	784	20,8	3 879	3 492	3 035
Une famille monoparentale	289	7,7	254	6,7	329	8,7	725	656	865

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Voici la répartition des familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2018:

	CDC	ORNE
Ensemble	100 %	100 %
Aucun enfant	57,0 %	56,1 %
1 enfant	16,7 %	17,8 %
2 enfants	17,4 %	17,6 %
3 enfants	7,1 %	6,5 %
4 enfants ou plus	1,9 %	2,0 %

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018

Sur les 2 304 familles en 2018, 2,7% bénéficient de l'Allocation de soutien familial. Nous retrouvons majoritairement des couples avec 2 enfants (DATA CAF). Parmi les 1853 enfants allocataires CAF du territoire, 10 bénéficient de l'AAEH (Allocation d'Education de l'Enfant handicapé)

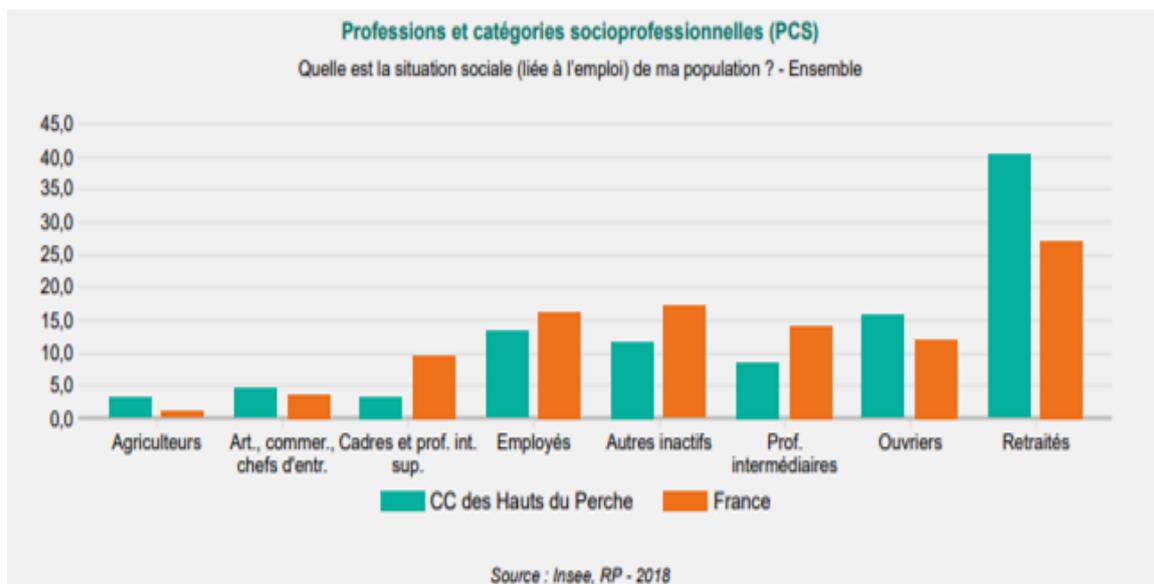
- Evolution de la composition des familles : hausse des personnes seules ou sans enfant.
- Un nombre important, et en hausse, de familles monoparentales : une vulnérabilité accrue.

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

EMPLOI – INSERTION - FORMATION

Professions et catégories socioprofessionnelles

Du point de vue de la situation par rapport à l’emploi, la Communauté de communes comporte, sans surprise compte-tenu de la part importante de personnes âgées au sein de sa population, une **part considérable de retraités** (40% des Professions et Catégories Socioprofessionnelles représentée sur le territoire, INSEE 2018). Parmi la population active occupée, la Communauté de communes regroupe, comme la plupart des territoires ruraux isolés, essentiellement des **ouvriers** (29%, 25% à l’échelle régionale), des employés (28%, comme à l’échelle régionale). La dimension rurale et agricole du territoire explique une **part plus importante d’agriculteurs exploitants** qu’à l’échelle nationale ou régionale, autre caractéristique de « l’hyper-ruralité », selon le terme utilisé pour la première fois en 2014 par le sénateur Alain Bertrand². La part des cadres et professions intellectuelles supérieures mais aussi des professions intermédiaires est en revanche plus faible qu’à l’échelle régionale ou nationale.



>> Population active occupée

7%	Agriculteurs exploitants
9%	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
29%	Ouvriers
28%	Employés
19%	Professions intermédiaires
7%	Cadres / professions intellectuelles supérieures

Normandie

2%
6%
25%
28%
26%
13%

→ Des emplois souvent éprouvants et qui entraînent une dégradation prématurée de l’état de santé.

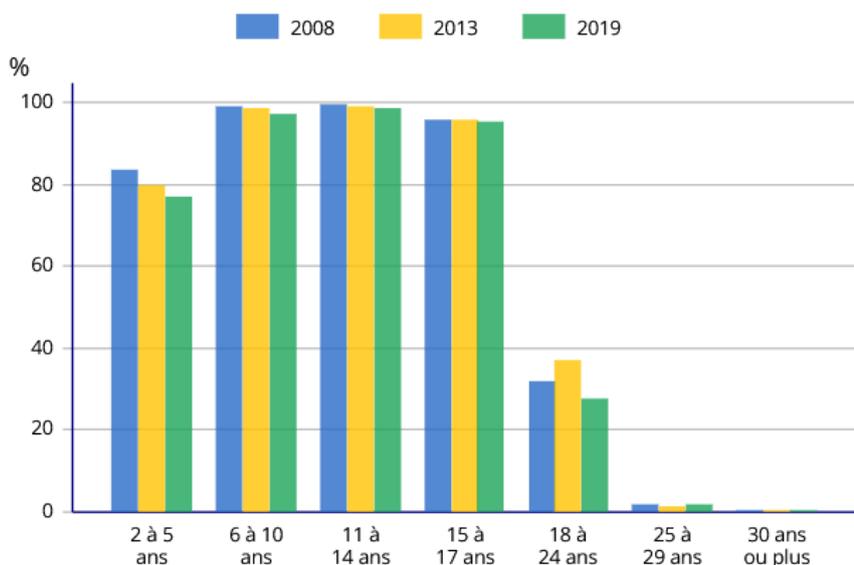
→ Peu de perspectives professionnelles pour les jeunes souhaitant poursuivre des études supérieures

Diplômes et formations

Le taux de scolarisation des enfants de 2 à 17 ans est sensiblement le même qu'à l'échelle du Département. Toutefois, un écart est significatif au regard de la **tranche d'âge 18/24 ans** en 2019. Ils étaient près de 37,2% à l'échelle de département l'Orne contre 27,7% sur le territoire de la CDC.

Pour rappel la scolarisation des enfants âgés de 3 ans est rendue obligatoire en 2019.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019,

On note au sein de la Communauté de communes des Hauts du Perche un **fort taux de personnes sans diplôme ou peu diplômées** (31,7% contre 21,4 % à l'échelle nationale). A l'inverse, on constate une faible part des diplômés de l'enseignement supérieur. On note également peu d'évolution par rapport à la progression au niveau national et la **très faible présence d'organismes de formation** sur le secteur.

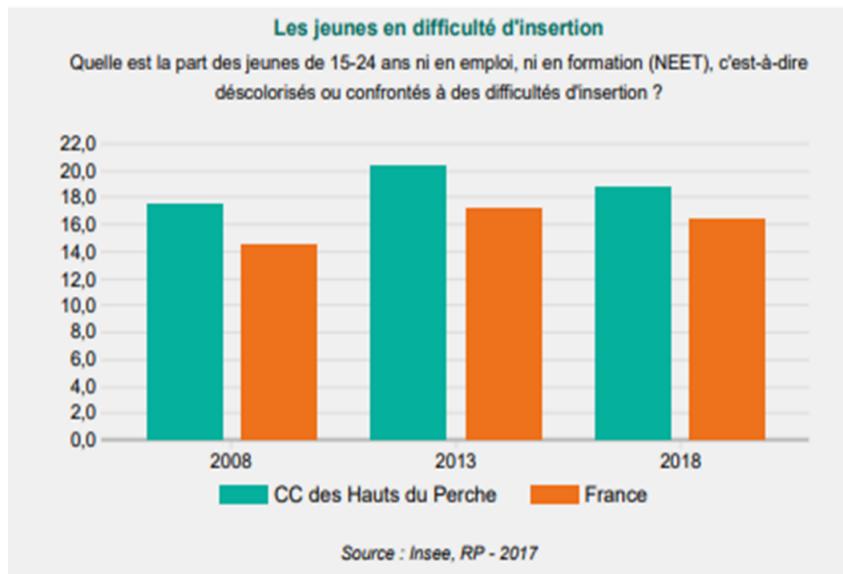
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

	CC		France	
	2008	2018	2008	2018
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	44,1	31,7	30,2	21,4
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,3	5,7	6,4	5,5
CAP, BEP ou équivalent	26,8	31,8	24,0	24,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	11,5	15,0	15,6	17,2
Diplôme de l'enseignement supérieur	12,4	15,7	23,8	30,9

Source : INSEE 2019

La part des jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion

moyenne nationale, problématique qui a été aggravée par la crise sanitaire.



→ Faute d'une offre de formation suffisante sur le territoire, les jeunes contraints de quitter le territoire : **UN ENJEU, COMMENT MAINTENIR LA JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE ?**

→ Améliorer l'accès à l'information, à la formation et à l'emploi.

→ Face au décrochage et aux difficultés d'insertion des jeunes : un rôle important de la Mission Locale et du Point Infos Jeunes du Perche Ornais.

Emploi et difficultés d'accès au marché du travail

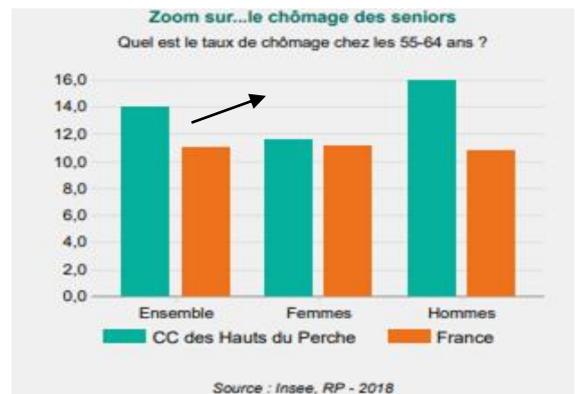
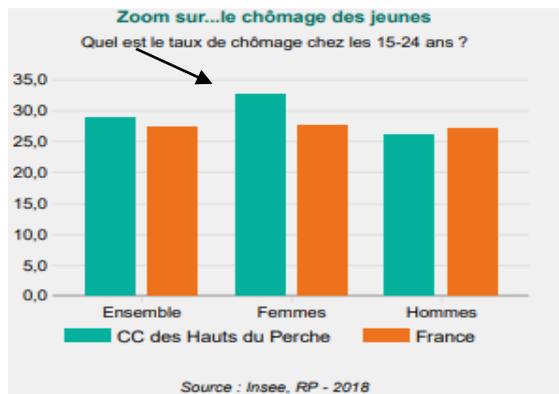
LA CDC présente un **taux de chômage comparable à celui de la France (13,4%)**. Ce taux est en forte augmentation chez les 15-24 ans et chez les 55 et 64 ans.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

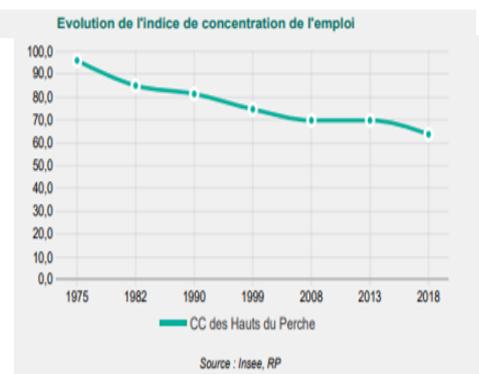
	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	451	460	454
Taux de chômage en %	12,7	13,3	13,4
Taux de chômage des 15 à 24 ans	24,2	33,0	28,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	11,7	11,2	11,2
Taux de chômage des 55 à 64 ans	7,6	10,6	13,9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

On note un taux de chômage supérieur chez les femmes pour la tranche des 15-24 ans, et à l'inverse une part plus importante du chômage chez les hommes pour les 55-64 ans, ce qui s'explique peut-être par la part plus importante d'emplois dans le secteur industriel ou agricole.



Le territoire présente par ailleurs un **indice de concentration de l'emploi en baisse** depuis les années 1970, la fonction résidentielle dominant ainsi sur le territoire par rapport à la fonction d'emploi. On note malgré tout un **certain dynamisme économique**, notamment pour ce qui concerne l'emploi salarié du secteur privé +3,9% de salariés en un an, contre 2,7 en Normandie et +5,4% de créations d'établissement en un an (+3,7% à l'échelle régionale).



Emploi salarié du secteur privé

817 salariés
+3,9% en un an

136 établissements
+5,4% en un an

Normandie +2,7%
+3,7%

Au 31 décembre 2021 [Source : ACOSS]

	Nombre de salariés	Proportion	Proportion Normandie	Évolution annuelle	Évol. annuelle Normandie
Industrie	275	34%	22%	-1,4%	+0,2%
Construction	75	9%	9%	+11,9%	+2,6%
Commerce	170	21%	17%	+7,6%	+3,0%
Services	297	36%	52%	+5,3%	+3,7%

Niveau de vie / précarité

La pauvreté est particulièrement présente sur le territoire. La Communauté de communes des Hauts du Perche présente en effet un **taux de pauvreté monétaire** de 16,4%. Ce chiffre est **supérieur au taux de l'Orne (15,4%), mais aussi au niveau national (14,6%) et régional (13,5%)**.

Revenus	CC des Hauts du Perche (200068856)	France (1)	Orne (61)
Nombre de ménages fiscaux en 2019	3 707		123 862
Part des ménages fiscaux imposés en 2019, en %	47,0		48,2
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019, en euros	19 770		20 350
Taux de pauvreté en 2019, en %	16,4		15,1

Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. A cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2022

Taux de pauvreté monétaire : seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)

L'analyse du taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal permet de constater que les personnes entre 30 et 49 ans sont les plus touchées par la pauvreté. **Les « travailleurs pauvres » sont particulièrement représentés** sur le territoire.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

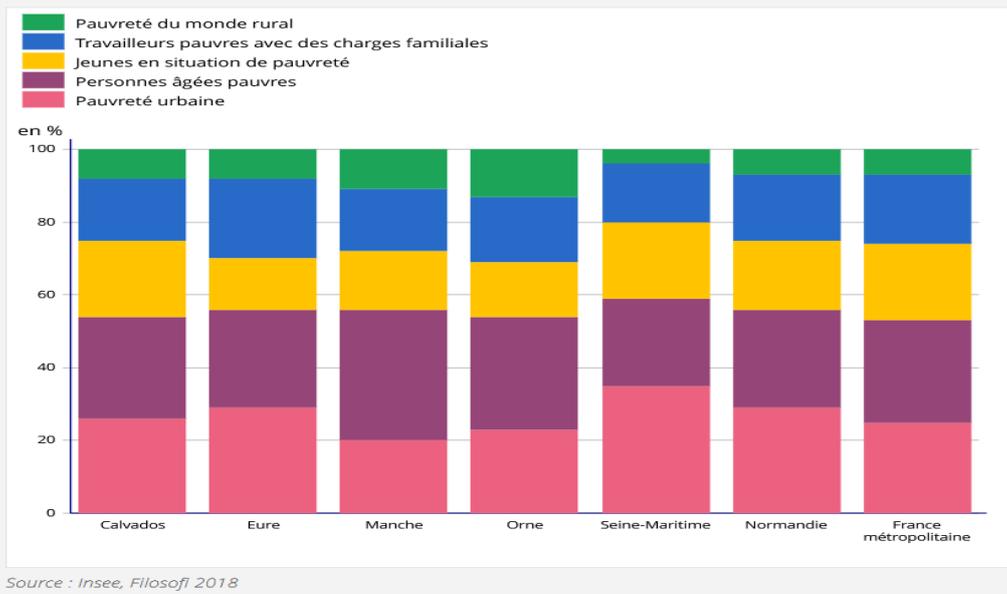
	Taux en %
Ensemble	16,4
Moins de 30 ans	
De 30 à 39 ans	20,5
De 40 à 49 ans	22,2
De 50 à 59 ans	16,6
De 60 à 74 ans	12,1
75 ans ou plus	

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.

Un rapport de l'INSEE sur la pauvreté en Normandie datant de 2022 permet d'appréhender de manière plus fine cette problématique. Cette étude met en avant le fait que la pauvreté recouvre une pluralité de situations illustrée à travers cinq « profils » socio-démographiques répartis différemment selon les territoires. Les départements de la Manche et de l'Orne présentent des profils très comparables entre eux qui se caractérisent par une **surreprésentation des retraités pauvres et de la pauvreté du monde rural** (particulièrement présente dans le département de l'Orne).

Figure 6 – Répartition des ménages en situation de pauvreté selon la nature de la pauvreté



Le rapport rappelle, qu’au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d’autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants : **situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, situations familiales spécifiques, logements inadaptés, difficulté d’accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité**. Dans certains territoires, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. La Communauté fait partie de ces territoires marqués par un **cumul de facteurs aggravants qui renforcent l’exposition à la pauvreté**.

► 9d. Bassins de vie de l’Orne, selon le degré de pauvreté monétaire et l’incidence de facteurs aggravants

	Degré de pauvreté monétaire*	Niveaux de diplôme*		Insertion professionnelle*		Mobilité*		Situations familiales*		Logement*		Accès aux soins*		Accès aux services*		
		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus**	Part des non bacheliers (standardisée)**	Part des personnes ni en emploi ni en formation parmi les 18-25 ans**	Taux de chômage**	Taux de chômage de longue durée**	Part des ménages sans voiture**	Part des ménages éloignés d’un arrêt de transport desservant un pôle**	Part des 75 ans ou plus vivant seul**	Part des familles monoparentales**	Part des logements sans salle d’eau**	Taux de suroccupation des logements**	Densité de médecins généralistes**	Densité de médecins spécialistes**	Temps d’accès aux services de la vie courante**	Taux de couverture 4G**
Alençon	++								++		++					
Ambrières-les-Vallées									++							
Argentan				+					+					+	+	+
Bagnoles de l’Orne																
Normandie		+									++	+				
Bellême			+													
Domfront en Poirais				++							++					+
Flers					+	+	+		+					+		
Formerie	++	++	++	+	+	+		+	+	++	++	++		++		
Gacé				++						++					+	+
L’Aigle		+	+	+	++	+	+	+	+							+
La Ferté-Bernard		+	+			+	+					+	++		+	+
La Ferté-Macé										++			+			+
La Loupe			+	++	+	+	+	+				+	+	++		
Longny les Villages	++	++	++	++	+	+	+	+		++	++	+	+	++	++	++
Mamers								+							+	
Mortagne-au-Perche				+					+							++
Nogent-le-Rotrou						+	+		+							
Pré-en-Pail							+	+		++				++		
Sées											+					+
Tinchebray	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
Villedieu-les-Poêles		+							+							+
Vimoutiers	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++



HABITAT, CADRE DE VIE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Le logement

Le territoire se caractérise également, comme beaucoup de communes rurales isolées, par une part importante de **résidences secondaires** et de **logements vacants**

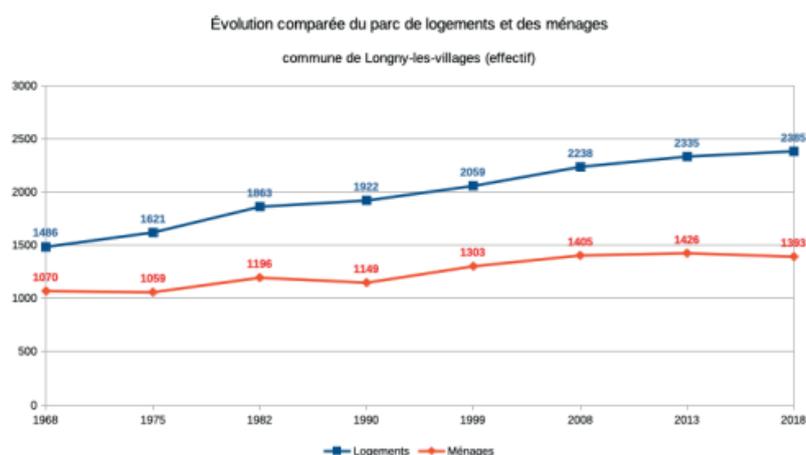
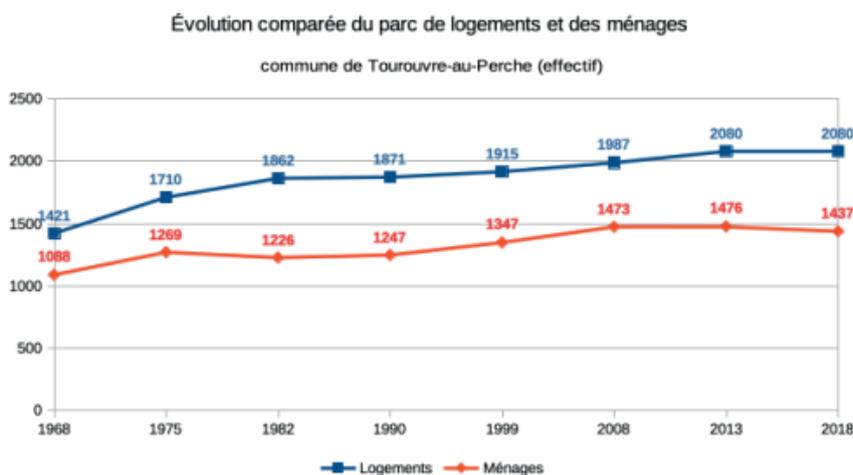
Logement	CC des Hauts du Perche (200068856)	France (1)	Orne (61)
Nombre total de logements en 2019	5 903	36 506 217	165 100
Part des résidences principales en 2019, en %	63,8	82,1	78,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2019, en %	24,9	9,7	10,5
Part des logements vacants en 2019, en %	11,3	8,2	11,2
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2019, en %	73,8	57,5	64,3

Source : Insee, RP2019 exploitation principale en géographie au 01/01/2022

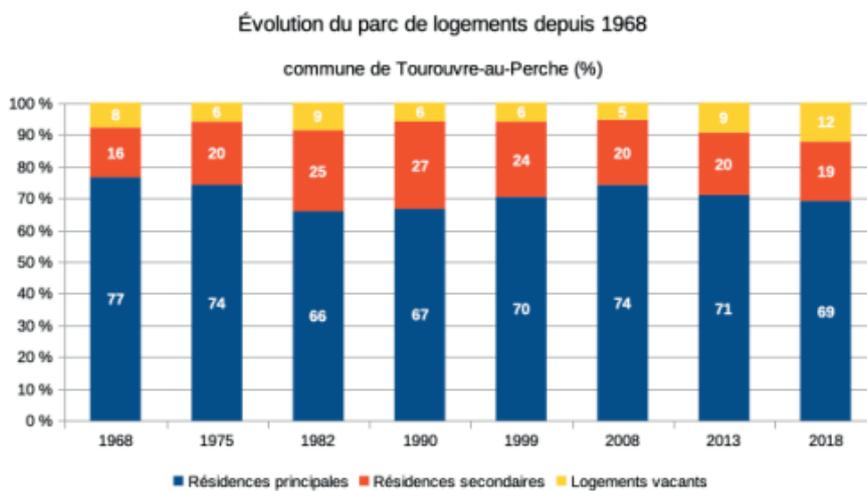
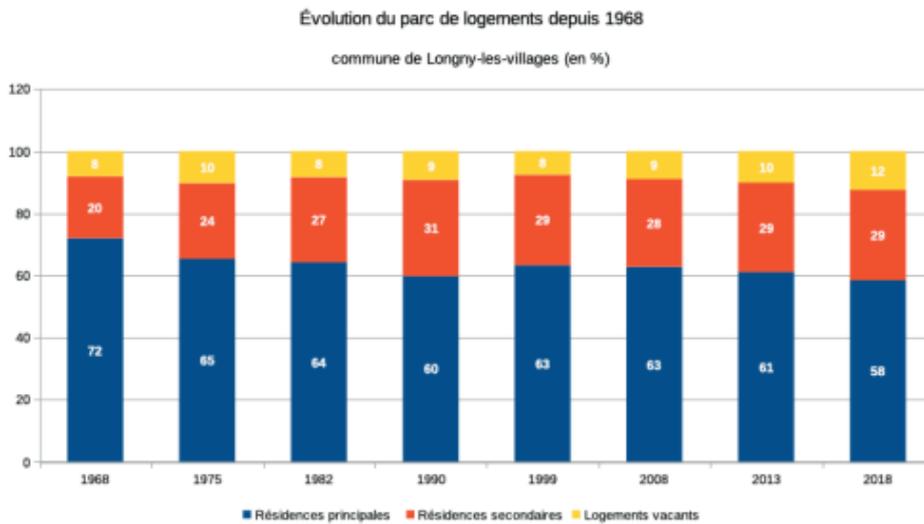
Source : Insee, RP - 2018

- Un enjeu :
- En termes de dynamisme et d'animation de la vie locale
 - Un enjeu de mixité sociale

Si on s'intéresse à l'évolution du parc du logements dans le temps dans les deux pôles principaux du territoire, on note que l'évolution du parc de logements apparaît en adéquation avec l'évolution du nombre de ménages malgré un léger déséquilibre depuis 2008, mais qui s'accroît.



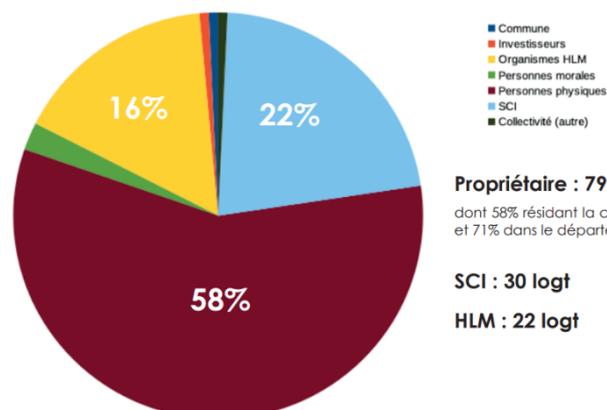
La **part des résidences principales apparaît comme de plus en plus** **augmentation de la part des logements vacants** aussi bien sur Longny au Perche que sur Tourouvre au Perche. Si les résidences secondaires augmentent à Longny, on observe à l'inverse une légère baisse des résidences secondaires à Tourouvre.



Source : Gilson & associés

L'analyse de la répartition des logements vacants selon le type de propriétaire permet de constater que les logements vacants appartiennent majoritairement à des personnes physiques (58%) mais aussi à des SCI (22%) à des organismes HLM (16%).

Répartition des logements vacants selon le type de propriétaire



Propriétaire : 79 logt
dont 58% résidant la communes
et 71% dans le département

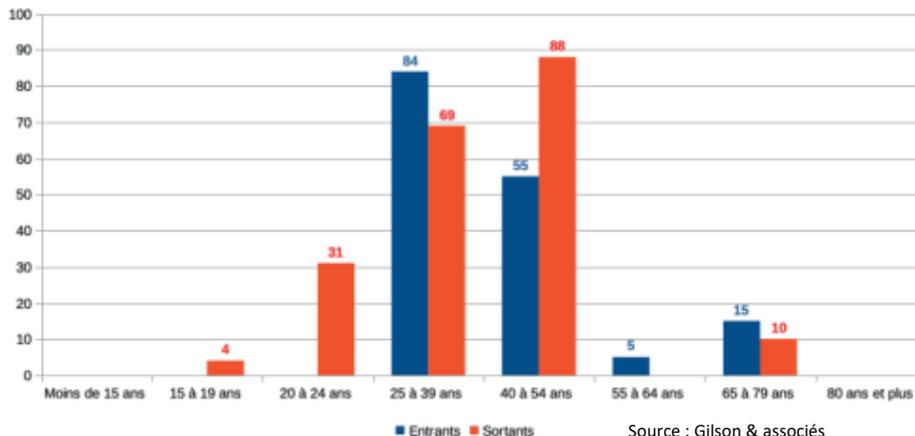
SCI : 30 logt

HLM : 22 logt

Concernant le profil des populations qui s'installent sur le territoire, on note que la commune de Tourouvre-au-Perche accueille principalement une population active, et en particulier les ménages de 25 à 39 ans. La commune de Longny est elle aussi attractive pour la population active mais aussi pour les retraités. Le solde reste néanmoins négatif sur l'année 2018.

Solde migratoire par âge en 2018

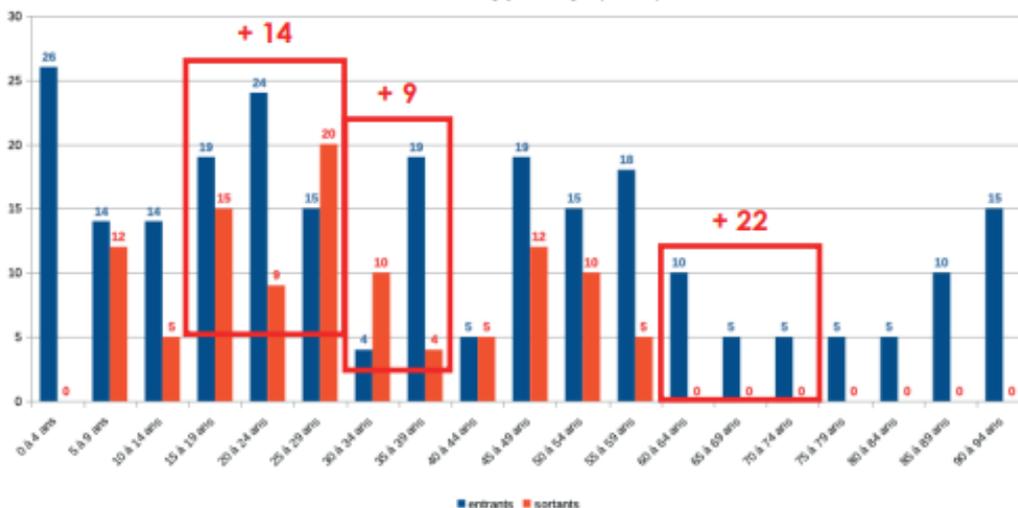
commune de Tourouvre-au-Perche



Source : Gilson & associés

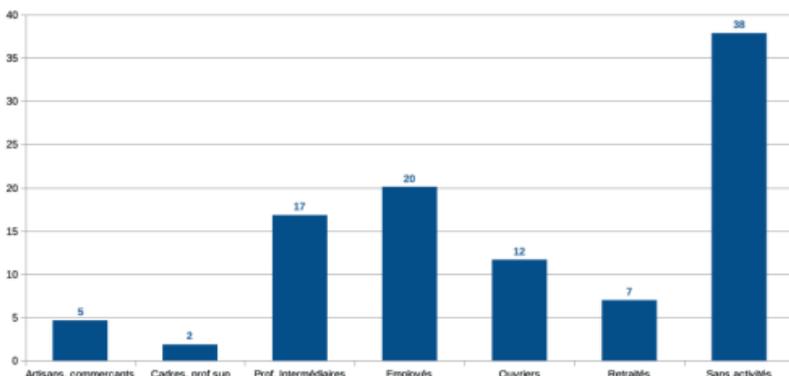
Solde migratoire par âge en 2018

commune de Longny-les-villages (effectifs)



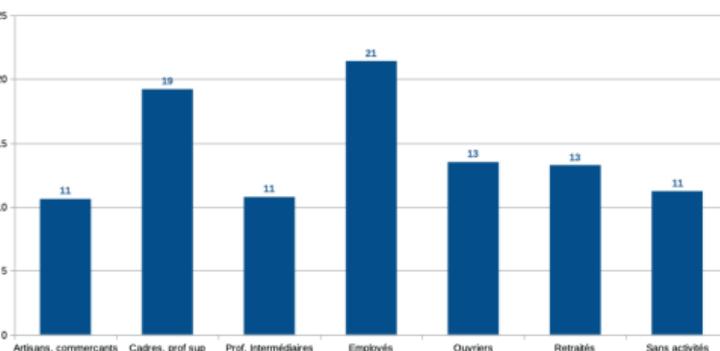
Répartition par CSP du solde migratoire en 2018

commune de Tourouvre-au-Perche (%)



Solde entrants - répartition par CSP

commune de Longny-les-villages (en %)



Source : Gilson & associés

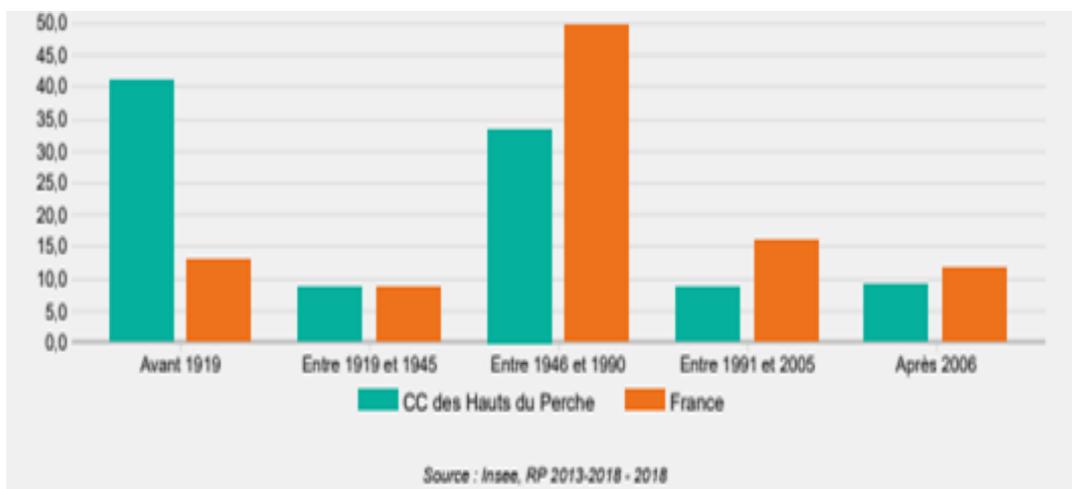
Le territoire de Tourouvre apparaît comme attractif notamment pour employés et les ouvriers (et leurs enfants) alors que Longny accueille davantage de CSP + et d'indépendants.

Le parc de logements se caractérise également par une grande **ancienneté**, près de 40% des logements datant d'avant 1919, la moyenne nationale étant à moins de 15%. Si ce bâti ancien offre une certaine qualité architecturale, il nécessite des restaurations souvent coûteuses, difficiles d'accès pour les ménages les plus modestes.

Le territoire présente ainsi une **part importante de logements vieilliss, souvent sous occupés, énergivores et mal rénovés.**

Ces logements sont souvent peu confortables et de moins en moins adaptés aux besoins de la vie moderne, ce qui les rend **peu attractifs pour les jeunes ménages.**

L'ancienneté de construction des résidences principales



CE QU'EN DISENT LES HABITANTS

« Maison non isolée, le chauffage chauffe la rue ».

« Logement difficile à isoler ».

« Ma maison est ancienne, et demande à être rénovée. Un soutien régional au titre de la sauvegarde du bâti traditionnel serait bienvenu. »

« J'aimerais installer des panneaux solaires mais n'ai pas les moyens financiers. »

« Depuis notre arrivée, nous refaisons tout le logement autour d'un poêle de masse: il était totalement inadapté auparavant en termes de chauffage et d'énergie. »

→ **Problématique du repérage et de l'accès aux aides à la rénovation**

→ **Enjeu d'attractivité**

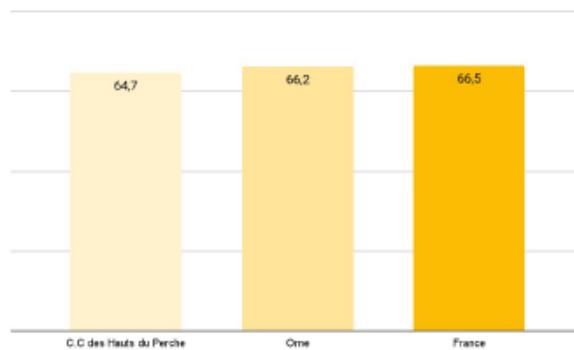
→ **Incidences sur la santé**

La mobilité

LA CDC présente une **importante problématique de mobilité liée au caractère dispersé de l'habitat et à l'absence de gare** sur le territoire.

Près de 65% des actifs travaillent dans une autre commune que celle de résidence (comparable à la moyenne nationale). Le temps médian de trajet domicile-travail est de 15 minutes, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (16 minutes) mais supérieur aux moyennes départementale (10 minutes) et régionale (14 minutes).

Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence (2019)

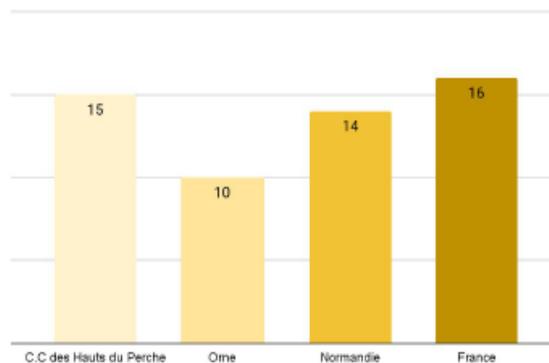


64,7 % des actifs travaillent en dehors du territoire.

Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

7

Temps médian du trajet domicile-travail (2018)



Le temps médian du trajet domicile-travail est de 15 minutes.

Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

Le temps médian du **trajet domicile- étude est particulièrement important**, surtout pour les 15-17 ans (distance médiane de 22,4 km, alors que la moyenne nationale est de 6,6 km) et les 18-24 ans (distance médiane de 47,4 km, alors que la moyenne nationale est de 5,1 km), ce qui s'explique par **le faible nombre d'écoles sur le territoire et par l'absence de lycée et d'organismes de formation**.

Temps médian du trajet domicile-étude (min) (2018)

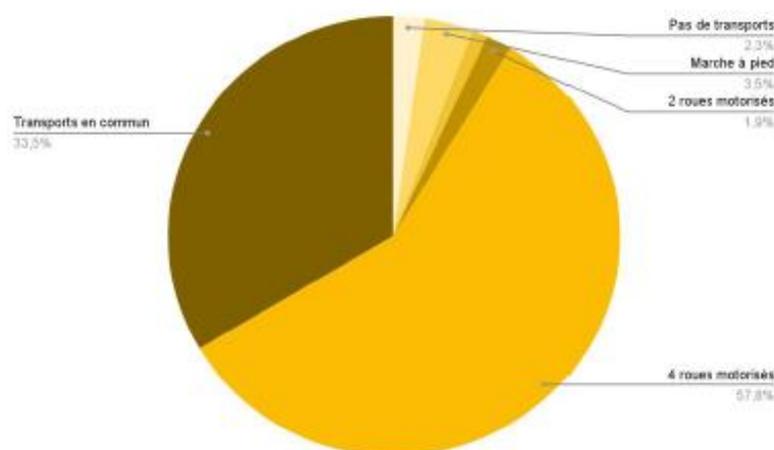


Concernant les 15-17 ans, la distance médiane à parcourir pour aller à l'école est de 22,4 km.

Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

Les modes de transport utilisés dans les trajets domicile-travail sont principalement : les **quatre roues motorisés** (57,8%) et les transports en commun (33,5%)

Trajet domicile-travail par mode de transport (2018)



Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

On note toutefois de nombreux freins dans l'accès à la mobilité et à ces différents modes de transport :

1. Comme on l'a vu, le territoire comporte une **forte part de personnes en situation de pauvreté**, pour lesquelles **l'achat et l'entretien d'un véhicule ne sont pas sans poser problème**.
2. Le territoire ne dispose que de **très peu de transports en commun** et l'accès à ces transports est particulièrement difficile du fait du caractère dispersé de l'habitat.
3. On déplore également **l'absence de gare sur le territoire**. Le secteur compte une vingtaine de gares ferroviaires mais aucune n'est présente sur le territoire alors que de nombreux habitants prennent le train pour se rendre au travail, notamment sur Paris, Chartres ou Le Mans.

ORNE	EURE-ET-LOIR	LA SARTHE	EURE
<ul style="list-style-type: none"> • Alençon • Argentan • Bretoncelles • Briouze • Condé-sur-Huisne • Écouché • Flers • L’Aigle • Le Merlerault • Nonant-le-Pin • Rai-Aube • Sainte-Gauburge • Sées • Surdon 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Nogent-le-Rotrou</u> • <u>La Loupe</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • La Ferté-Bernard 	<ul style="list-style-type: none"> • Verneuil sur Avre

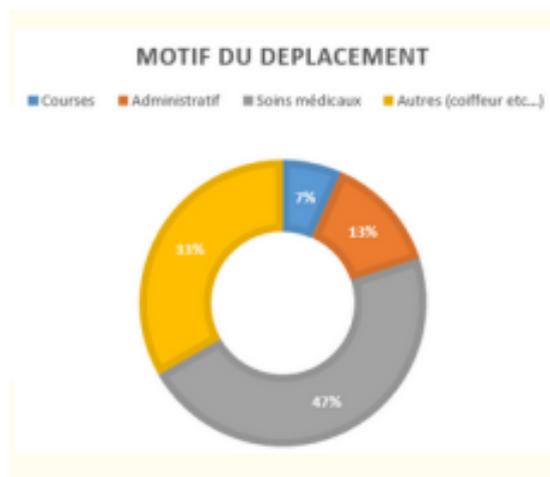
Seules les gares de l’Aigle, La Loupe et Nogent-le-Rotrou sont accessibles pour les habitants non motorisés (accès possible via les lignes régulières ou le service de transport à la demande proposé par la collectivité bien qu’on note un problème d’adéquation d’horaires entre lignes de bus et lignes de train).

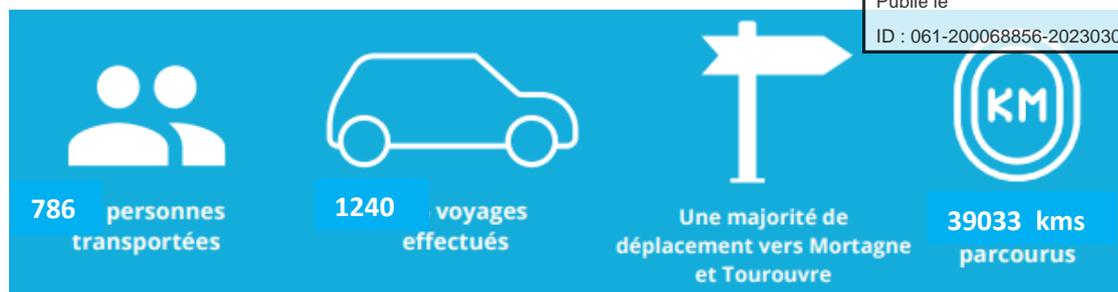
Le territoire dispose malgré tout d’atouts et de ressources :

- **Le service de transport à la demande**

La collectivité propose deux services d’aide à la mobilité : Le Transport À la Demande (TAD) et le P’tibus. Ces deux services sont accessibles uniquement aux personnes résidents sur le territoire de la Communauté de Communes qui ne disposent pas d’un moyen de locomotion personnel. Plusieurs destinations sont proposées (L’Aigle, Mortagne, Verneuil, Carrefour Saint-Anne, Nogent-le-Rotrou). Le dispositif permet aux habitants de se déplacer au sein du territoire de la CDC pour tout motif (aller au marché, faire ses courses, rendre visite à des proches, aller aux Muséales ou à la médiathèque, etc). Les personnes peuvent se rendre à Mortagne, L’Aigle, Verneuil ou Nogent-le-Rotrou pour se rendre dans des services médicaux, administratifs ou sociaux.

Si l’enquête menée auprès des habitants montre que le service gagnerait à être davantage connu par les habitants, le service de transport à la demande est malgré tout déjà très actif puisque 786 usagers en ont bénéficié en 2021 (559 pour le TAD et 227 pour le P’tibus). Pas moins de 1240 trajets ont ainsi été réalisés et près de 39033 kms parcourus ! On note que 72% des bénéficiaires ont plus de 60 ans et que 47% des trajets sont liés à des soins médicaux.





Faits marquants

- 225 jours de fonctionnement,
- 72% des bénéficiaires ont plus de 60 ans,
- une large majorité des déplacements consacrée aux soins médicaux,
- La collectivité devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son Territoire. Elle s'inscrit avec les EPCI du Perche dans la réflexion engagée par avec la Région Normandie sur l'offre TAD.



Des lignes d'autocars

Le réseau départemental est composé de 23 lignes d'autocars qui s'articulent autour des cinq principaux centres urbains : Alençon, Flers, Argentan, Mortagne-au-Perche et L'Aigle. Ce réseau permet aux Ornais d'accéder relativement rapidement aux commerces et aux services, ainsi qu'aux lignes ferroviaires vers Paris, Le Mans et Caen. 3 de ces lignes passent par le territoire :

- Ligne 60 | MORTAGNE-AU-PERCHE – TOUROUVRE-AU-PERCHE – L'AIGLE
- Ligne de marché 62m | CHARENCEY-L'AIGLE
- Ligne 75 | LA LOUPE – LONGNY-LES-VILLAGES – MORTAGNE-AU-PERCHE

Des vélos à assistance électrique en location

Le territoire offre également à ses habitants la possibilité de bénéficier d'une offre de location de vélo à assistance à l'office de tourisme des Hauts du Perche (2 vélos électriques)

Bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Parmi les atouts du territoire, on note aussi le déploiement croissant de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides par Territoire d'Énergie Orne (Te 61) sur l'ensemble du département. On compte ainsi au sein de la Communauté de communes :

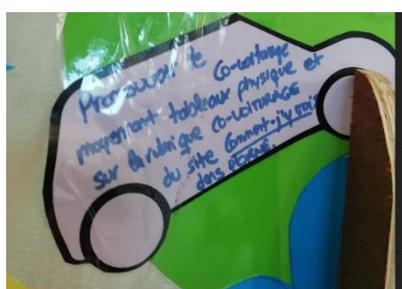
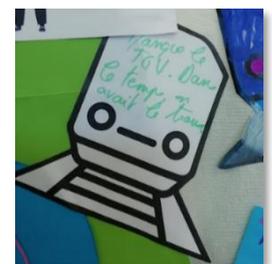
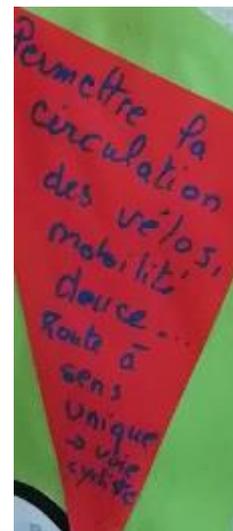
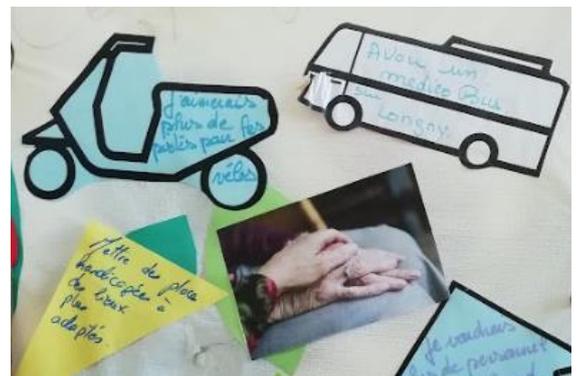
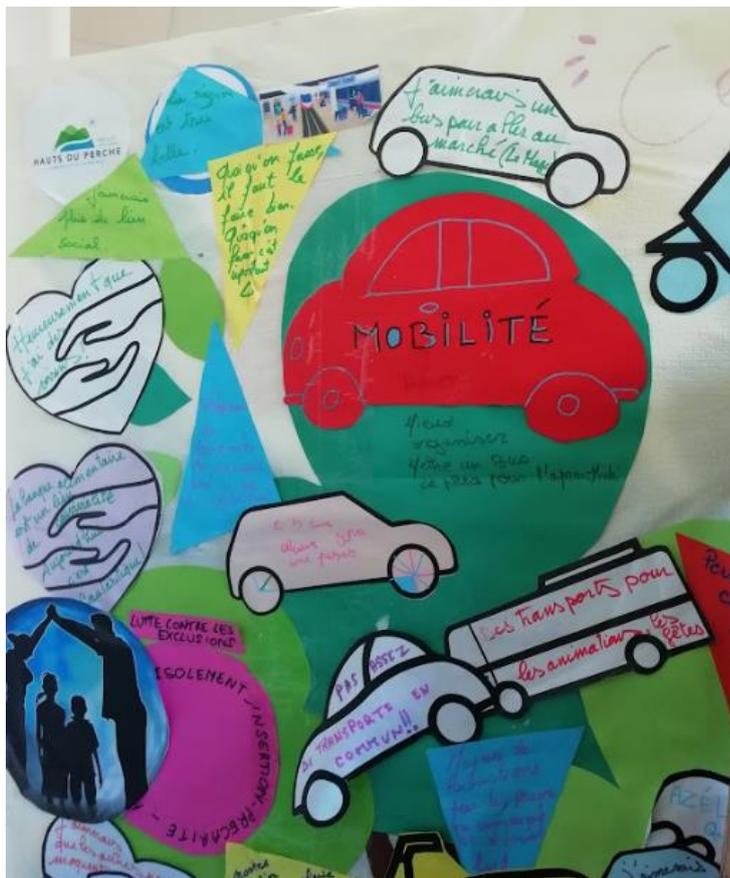
- 2 bornes à Tourouvre
- 1 borne à Longny-au-Perche
- 1 borne à Neuilly-sur-Eure
- 1 borne à Saint-Maurice-lès-Charencey

LA MOBILITE, UNE PROBLEMATIQUE TRANSVERSALE ET JOUANT UN ROLE MAJEUR.

- ➔ **Une offre de transport** dynamique mais **insuffisante et non coordonnée.**
- ➔ **Le co-voiturage**, une piste intéressante. **Des réticences** malgré tout : **vers une solution de co-voiturage organisée / sécurisée ?**
- ➔ **La piste cyclable : une solution plébiscitée par les habitants !**

CE QU'EN DISENT LES HABITANTS

- « Un portail dédié à la réservation du transport à la demande, au lieu de devoir envoyer un mail+ appeler pour confirmer sa réception+ envoi de sms au taxi pour confirmer l'heure+ vérifier l'heure de ramassage au retour et ses conditions. Un portail ou application téléphone serait bien plus pratique pour que tous les échanges et confirmations passent par le même canal de communication. Peut-être tout faire passer via sms »
- « Ce serait bien de faire du co voiturage, notamment pour la banque alimentaire »
- « Problème d'adéquation avec Les horaires de train/bus »
- Des sites de co-voiturage existent, pourquoi ne pas les utiliser ? Cela serait à la fois écologique et économique !



Etat des déterminants de santé sur le territoire

L'espérance de vie sur le territoire est inférieure à la moyenne nationale (78,3 ans chez les hommes, 79,2 à l'échelle nationale / 84,1 ans chez les femmes contre 85,4ans à l'échelle nationale).

On note également une **surmortalité par rapport à la région** :

- Taux comparatif de mortalité prématurée (avant 65 ans) supérieur aux moyennes nationales et régionales : taux de 241 pour 100 000 à l'échelle de l'EPCI – 225 Région – 196 France
- Taux de mortalité pour certaines pathologies supérieur aux moyennes nationales et régionales : cancers (taux de 300 à l'échelle de l'EPCI, 285 Région, 267 France) ; maladies de l'appareil circulatoire (290 EPCI, 253 Région, 235 France)

Le territoire se caractérise également par une part importante de maladies de l'appareil circulatoires (38% des causes d'admission en ALD, 31% Région, 30% France) et de maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (17% des causes d'admission en ALD, 16% Région, 16% France)

→ **Un mauvais état de santé général.**

→ **Des causes de maladie ou de mortalité imputables à de mauvais comportements de santé.**

En termes d'accès et d'offre de soins

Le territoire se caractérise par une **démographie médicale dégradée**

- Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants (36,8) largement inférieur aux moyennes régionale (76,9) et nationale (83,9).
- Grave déficit de l'offre libérale des chirurgiens dentistes et des spécialistes en général (aucun sur le territoire)
- Faible densité de masseurs-kinésithérapeutes (24,5% de masseurs kinésithérapeutes pour 100 000 habitants, 65,4 à l'échelle régionale et 104,1 à l'échelle nationale en 2020).
- Aucune offre hospitalière sur le territoire (CH L'Aigle, Mortagne / Bellême)

→ **Des risques de renoncement aux soins inhérents à la saturation de l'offre.**

→ Une nouvelle fois, la **question de la mobilité** constitue un frein majeur qui accentue les risques de renoncement aux soins et crée une **situation d'inégalités d'accès aux soins** sur le territoire.

La Communauté de communes présente en outre une **problématique majeure d'attractivité pour les professionnels**, accentuée par les difficultés de mobilité et l'absence de gare.

On note malgré tout :

- Une **bonne densité d'infirmiers** (2020 : 183,8 pour 100 000 habitants, 154,8 à l'échelle régionale et 191,3 à l'échelle nationale), ce qui est important compte-tenu des besoins forts du territoire en matière de soins à domicile.
- **Quelques ressources mais insuffisantes :**
 - Médicobus
 - 2 médecins à Longny
 - 2 médecins du CDC
 - 3 cabinets d'infirmiers (Neuilley, Randonnai, Longny),
 - 3 pharmacies
 - 1 sage-femme

➔ **Problématiques majeures d'accès aux soins et de désertification médicale.**

➔ **Territoire particulièrement dégradé** sur le plan de la santé : **nécessité d'adopter une approche globale** intégrant la question de **l'accès à l'offre de soins** mais aussi la **prévention et la question de la mobilité.**

➔ Nécessité de construire, à l'échelle de la collectivité, **une stratégie en matière de santé.**

➔ **Des ressources à maintenir et un réseau à tisser.**

➔ **Des actions de prévention à mener**, avec une attention particulière sur les **publics précaires et vieillissants.**

CE QU'EN DISENT LES HABITANTS

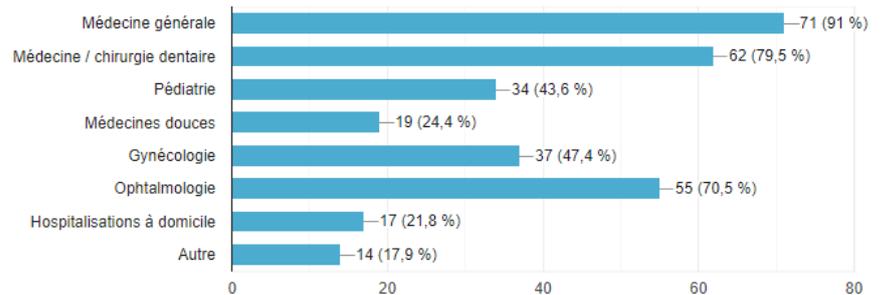
- « *Il faut d'urgence rendre le territoire attractif pour les professionnels de santé : c'est une priorité absolue.* »
- « *Hélas le territoire n'est pas du tout attractif pour les professionnels de santé et surtout pour leurs familles.* »
- « *Accès aux soins lamentable +besoin kinés+ développer accessibilité* »
- « *L'accès aux soins est problématique sur le secteur. Difficile de consulter lorsque l'on arrive. Grosse problématique médecine générale mais aussi spécialistes : il faut aller loin pour consulter.* »
- « *Améliorer et développer les infrastructures sportives pour promouvoir l'activité physique et développer l'offre de loisirs.* »
- « *Avec l'âge, et si la situation ne s'améliore pas il est envisageable au moment de la retraite de quitter LONGNY.* »
- « *Je vis entre Tourouvre et la région parisienne, et je bénéficie de l'offre de soin parisienne. Mais je redoute de devoir compter à 100% sur l'offre de soins locale.* »
- « *Avoir un annuaire des médecins exerçant dans le territoire sur le site de la CDC, mais surtout qu'il soit actualisé et avec plus de renseignements (modalité de prise de rendez-vous, secteur de convention du médecin).* »



Selon vous, dans quels domaines l'offre médicale/paramédicale pourrait-elle être améliorée ?

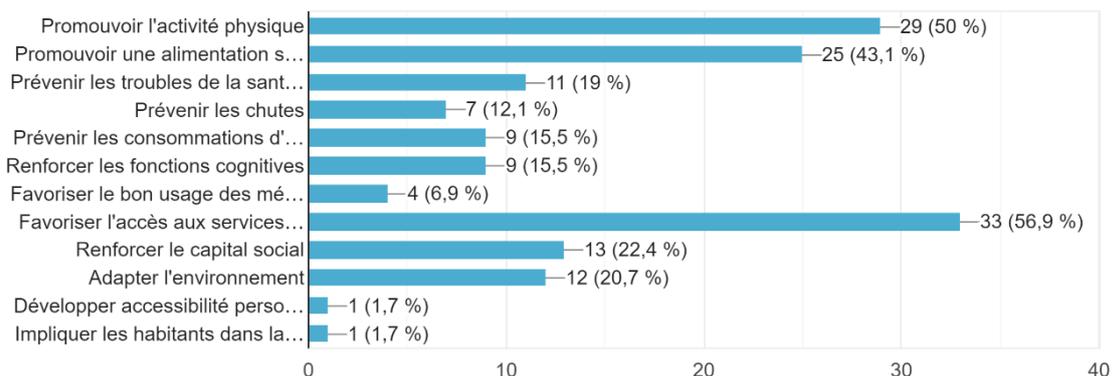


78 réponses



Quels domaines de prévention pourraient vous intéresser ?

58 réponses

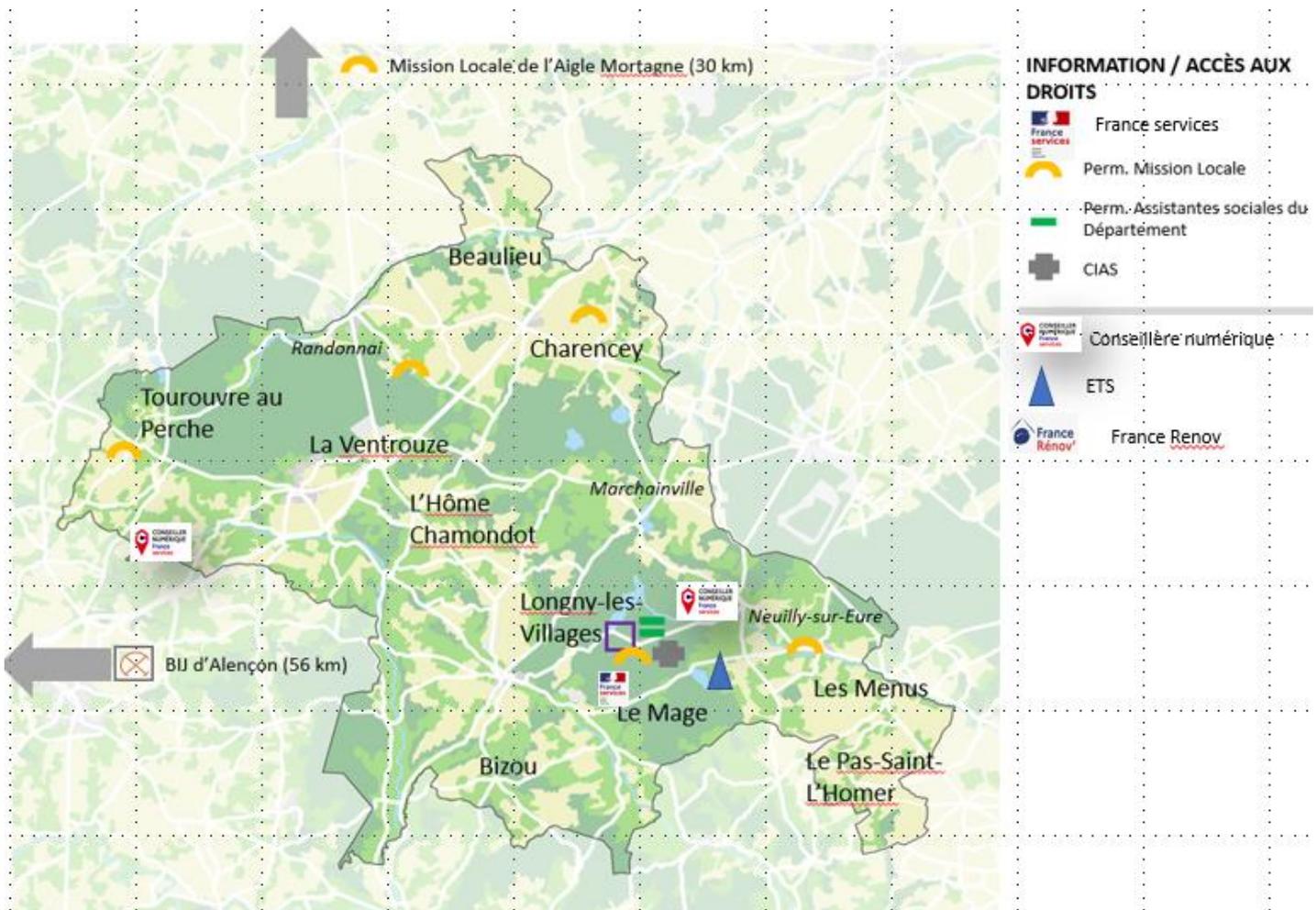


ACCES AUX DROITS, NUMERIQUE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Accès aux droits et inclusion numérique

Les acteurs de l'accès aux droits et du numérique sur le territoire

Le territoire comporte globalement **peu d'acteurs sociaux et de points d'accès aux droits** mais on note que cette offre **se diversifie et se structure** de plus en plus.



En plus de ces différentes structures, nous avons aujourd'hui sur le territoire de la CDC :



28 mairies historiques



18 secrétaires de mairie (assurant des permanences dans 26 mairies)



3 gérantes d'APC

- Randonnai
- Neully sur Eure
- Charencey

Les secrétaires de mairie et gérants des agences postales communales

personnes auxquelles s'adressent les habitants des territoires ruraux pour trouver une aide et un accompagnement dans leurs démarches administratives.

France Services

MISSIONS

- Mettre en place un guichet physique permettant aux habitants d'accéder aux services publics essentiels,
- Accueillir, informer et orienter les habitants,
- Aider aux démarches administratives,
- Mettre en relation avec les partenaires
- Former les agents France Services pour mieux accompagner les habitants
- mettre à disposition un espace public numérique.



Sur le territoire

La structure est installée au siège de la CdC à Longny-les-Villages. elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. 3 bureaux de confidentialité dont un est équipé d'un ordinateur connecté sont mis à disposition ainsi qu'un espace d'attente avec copieur, scanner, tablette et documentations. Le service garantit au sein de France Services est :

- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse Nationale des Allocations Familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La Mutualisation Sociale Agricole (MSA)
- la Mission Locale,
- ETS (Entreprise de Travail Solidaire) et le conseil départemental via l'assistante sociale via des permanences physiques.

Trois agents assurent l'ensemble des demandes des usagers.

Quelques chiffres marquants:



303 demandes



71% des usagers effectuent leur démarche avec l'agent

Deux conseillers numérique sur le territoire

Un Conseiller numérique France Services a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme :

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à

- 
-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
 -  Naviguer sur Internet
 -  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
 -  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
 -  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
 -  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
 -  Apprendre les bases du traitement de texte

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Les médiathèques

1 Réseau, 4 Lieux

Beaulieu - Longny-au-Perche - Neuilly-sur-Eure - Tourouvre

1 Carte unique (juillet 2021), 3 Formules

Famille = 25 documents, Individuelle = 12 documents
Groupe (classe, associations, EPHAD, multi-accueils) = 40 documents

1 Portail en ligne, des Informations partagées

Nouveautés, catalogue en ligne, accès au compte abonnés, réservation en ligne, agenda, coups de coeur des équipes

1 Catalogue commun, des Navettes intersites

Circulation des documents, prêts/retour dans la médiathèques de son choix, valorisation des collections et diversité de l'offre

Des Visites

de classes, de groupes, centres de loisirs, multi-accueils...

Missions :

- Mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture.
- Fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion, la bibliothèque comme lieu de vie sociale et culturelle.
- Mettre à disposition des outils numériques.

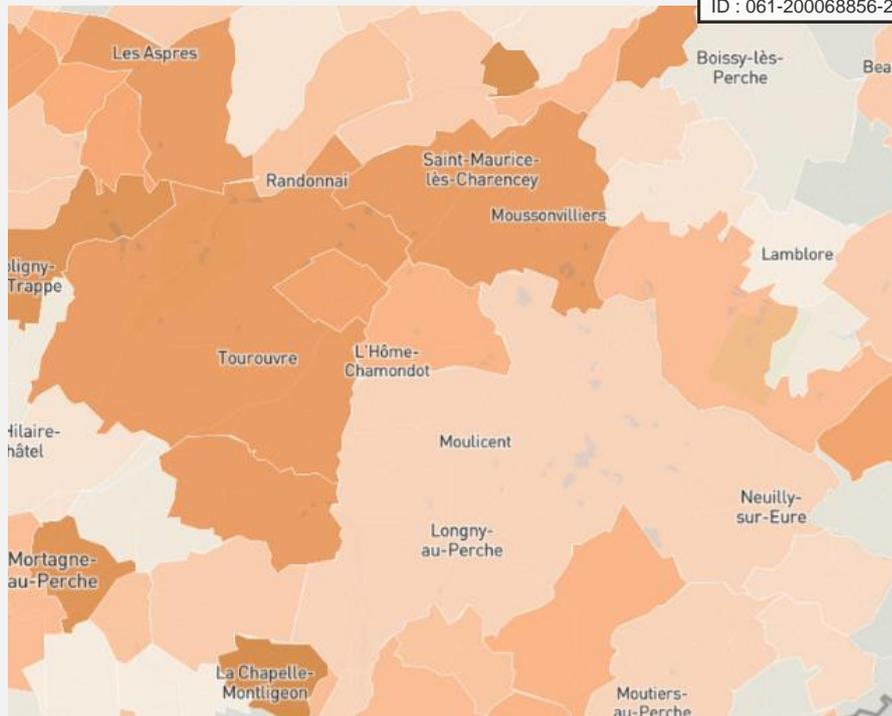
- **Une offre** en termes d'accès aux droits et de points d'accès au numérique variée **et qui monte en puissance.**
- **Des structures** qui demeurent toutefois encore **méconnues et peu utilisées par les usagers.**
- **Des problématiques de mobilité** qui représentent un frein pour de nombreux usagers.

Dématérialisation des démarches administratives et risques d'exclusion numérique et de non recours aux droits

Dans le cadre de sa politique de dématérialisation massive des services publics, l'Etat a confié aux collectivités l'accompagnement des habitants en difficulté face à la transformation numérique des démarches administratives ;

- 2016 : Création de la Maison de Services aux Publics de la CDC (MSAP)
- 2021 : Renforcement de la qualité de l'accompagnement avec la **Labellisation France Services** / Recrutement de **deux conseillères numériques** sur le territoire (CDC – Commune de Tourouvre)

L'analyse de l'indice de fragilité numérique sur le territoire permet de constater qu'une partie importante de la population du territoire, en particulier dans la zone de Tourouvre, Randonnai et Charencey est particulièrement à risque de se trouver en situation d'exclusion numérique (source : MEDNUM).



Plus une zone tend vers le rouge, plus sa population est susceptible d'être en situation d'exclusion numérique.



L'indice de fragilité numérique révèle les territoires où la population est le plus à risque d'exclusion.

De nombreux facteurs sont à l'origine de l'exclusion numérique. Ils sont regroupés en quatre axes qui constituent les principales causes de l'exclusion numérique. Au sein de chaque axe, on retrouve plusieurs variables utilisées pour le calcul.

Accès au numérique

Pour pouvoir utiliser le numérique, il faut un équipement (dont le coût peut être élevé) et un accès à un réseau de bonne qualité (couverture en très haut débit).

Compétences numériques

La capacité à utiliser le numérique est fortement liée avec l'âge et le niveau de diplôme. Les variables "part des personnes âgées" et "personnes peu ou pas diplômées" donnent un indicateur de la part de la population qui risque d'être en difficulté.

Accès à l'information

Les personnes vivant seules ont une tendance à avoir plus de difficultés avec les démarches administratives car elles bénéficient moins de l'assistance d'un proche.

Compétences administratives

Les compétences administratives sont essentielles dans l'accès au droit. Or, les plus précaires et les plus jeunes connaissent des difficultés dans l'accomplissement des démarches administratives. Le numérique vient donc renforcer des difficultés préexistantes, notamment chez ces publics.



LES CHIFFRES-CLÉS

97 % de la surface du territoire métropolitain est couverte par au moins un opérateur mobile en 4G.

PRÈS DE 80 % des ménages résidant dans les zones urbaines et périurbaines sont couverts par la fibre, contre seulement **30 %** dans les zones rurales et de montagne.

Dans le cadre du plan France relance, **908 MILLIONS D'EUROS** ont été prévus pour accélérer la transformation numérique, dont **250 millions** dédiés à l'inclusion numérique.

PRÈS D'UN QUART DES FRANÇAIS ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics.

22% des personnes ne disposent à leur domicile ni d'un ordinateur, ni d'une tablette.

8% des Français n'ont pas d'adresse mail personnelle ou professionnelle.

15% des Français n'ont pas de connexion internet à domicile.

3% de la population utilise des cartes prépayées pour ses communications par téléphone mobile.

28% des personnes s'estiment peu compétentes ou pas compétentes pour effectuer une démarche administrative en ligne.

UN QUART DES 18-24 ANS indiquent avoir rencontré des difficultés pour réaliser seuls des démarches en ligne, c'est **14 points** de plus que la moyenne.

À ce jour, **600 000 PASS NUMÉRIQUES** ont été achetés par des distributeurs, essentiellement des collectivités territoriales, et **100 000** effectivement utilisés. Chaque usager pouvant bénéficier d'entre 5 et 10 chèques, entre **10 000** et **20 000** personnes auraient, depuis 2019, effectivement bénéficié de ce dispositif.



Source : Rapport Défenseur des droits, février 2022

Comme en témoigne le rapport du Défenseur des droits publié en février 2022, la dématérialisation peut être particulièrement **pénalisante pour certains publics, voire alimenter un phénomène de non-recours**. En 2021, près de 115 000 réclamations ont été adressées à la Défenseure des droits. 90 000 d'entre elles concernent les services publics, pour 35 000 en 2014.

Ce rapport souligne les difficultés spécifiques que rencontrent certains publics :

- ✓ Les **personnes âgées** sont encore souvent éloignées du numérique ;
- ✓ Les **jeunes** sont moins à l'aise qu'on ne le croit avec l'administration dématérialisée ;
- ✓ Les **personnes handicapées** n'ont toujours pas affaire à des services publics accessibles ;
- ✓ Les **majeurs protégés** et les **personnes détenues** ;
- ✓ Les **personnes étrangères** sont encore plus massivement empêchées d'accomplir des démarches qui sont absolument nécessaires à leur vie quotidienne et au respect de leurs droits fondamentaux ;
- ✓ Les **personnes en situation de précarité sociale** vivent les démarches numériques comme un obstacle parfois insurmontable, alors que ce sont celles pour lesquelles l'accès aux droits sociaux revêt un caractère vital.

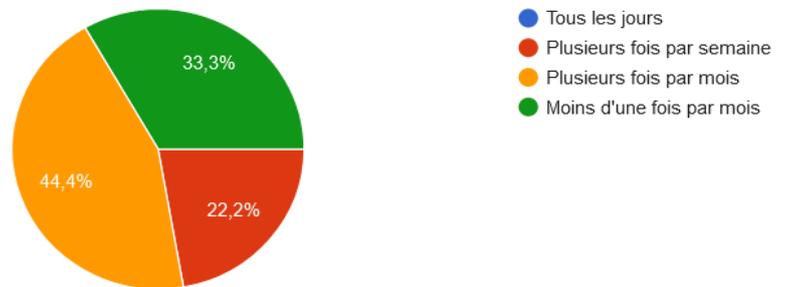
Rappelons que le territoire compte précisément une part importante de personnes âgées, jeunes peu diplômés et/ ou en difficultés d'insertion, de personnes en situation de précarité sociale mais aussi de majeurs protégés (du fait du nombre important de personnes âgées).

Ces publics ne sont toutefois pas les seuls concernés par les difficultés engendrées par les démarches. Les effets de la dématérialisation concernent en effet **l'ensemble des habitants** et, si la dématérialisation simplifie de nombreux aspects du quotidien, tout le monde peut, un jour ou l'autre, rencontrer un blocage incompréhensible face à un formulaire en ligne ou ne pas parvenir à joindre un agent. Les habitants n'ont comme acteurs de proximité sur le territoire que les mairies et le CIAS ou France Services...mais à condition de pouvoir se rendre sur Longny.

Résultats de l'enquête sur l'accès aux droits sur le territoire :

Dans le but de mieux **connaître les besoins** des habitants en matière d'accès aux droits et d'**Identifier les acteurs et les points d'accès aux droits** existants sur le territoire, une enquête a été lancée par la collectivité fin 2021 auprès des secrétaires de mairie et gérants des APC (**5 secrétaires de mairie et 1 gérante d'APC ont répondu au questionnaire, représentant 13 communes** sur les 28 communes présentes sur le territoire).

Il ressort de cette étude que l'accompagnement aux démarches administratives représente une **part importante du quotidien** des secrétaires de mairie et gérantes d'APC.



On constate une grande **diversité dans les demandes traitées**, qui vont du simple téléchargement d'une attestation à la réalisation d'un dossier de retraite, qui nécessite du temps et une certaine technicité.

On note également que **100% des démarches sont faites à la place de l'utilisateur**. Ceci s'explique par un manque de temps mais aussi par le manque d'équipement informatique approprié ou d'espace dédié. Il n'y a donc **aucun accompagnement à l'autonomisation des usagers**.

Les secrétaires de mairie essaient au maximum de traiter les dossiers en mairie car les personnes ont **besoin d'être rassurées et en confiance**.

Les dossiers les plus longs et complexes sont renvoyés vers l'Espace France Services de Longny. Il ressort toutefois des échanges que **l'Espace France Services n'est pas encore bien connu et identifié, ni par les agents, ni par les usagers**. La plupart des secrétaires de mairie et gérants des APC n'ont ainsi **jamais visité l'Espace France Services**.

Cette méconnaissance des services que l'Espace France Services peut rendre aux secrétaires de mairies et agents des APC en tant qu'appui concerne aussi bien :

- La possibilité d'aider les agents à **orienter** leurs usagers ;
- La possibilité de résoudre les **situations les plus complexes**, notamment grâce à l'outil *Administration+* qui met en lien direct les aidants et les agents des organismes publics ;
- La mise à disposition de matériel informatique ;
- La possibilité de **rencontrer des partenaires locaux** pendant leurs permanences à l'Espace France Services (Assistants sociaux de secteur, Mission Locale, ETS, ANAH, Informateur Jeunesse).



Parmi les besoins exprimés par les secrétaires de mairie, on note :

- Un besoin d'être mieux informées sur les interlocuteurs auxquels elles pourraient s'adresser pour répondre à leurs questions.
- Le souhait de disposer de supports écrits, type tutos d'aide aux démarches administratives sur les sites internet.
- Une volonté de mieux connaître les sites internet facilitant l'accès aux droits comme *mesdroits sociaux.gouv.fr*, *monenfant.fr* ou *info-retraite.fr*.
- La volonté de suivre des formations aux démarches administratives sur le modèle de ce qui se fait pour les agents France Services.
- Le souhait de bénéficier de temps d'échanges avec les autres secrétaires et gérantes d'APC, avec les agents France Services et les agents de la CDC pour se connaître et partager leurs expériences.

On constate que les demandes d'accompagnement effectuées en mairie ou à la Poste répondent à **3 besoins** :

1. Besoin d'un accès au numérique ;
2. Besoin d'acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils numériques ;
3. Besoin d'acquérir une autonomie dans la réalisation des démarches administratives en ligne.

A ce jour, la principale réponse apportée au niveau des secrétaires de mairies et gérants d'APC consiste à :

- **Faire à la place des usagers**, faute de temps et d'espace d'accompagnement dédié.
- **Renvoyer vers l'Espace France Services les dossiers les plus complexes.**

Afin de répondre pleinement à l'ensemble des besoins observés, plusieurs axes pourraient être davantage développés :

A. POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DU NUMÉRIQUE : *Continuer à apporter un accompagnement global.*

Les publics les plus éloignés du numérique nécessitent le maintien d'une alternative « humaine » aux démarches en ligne sous forme d'un accompagnement personnalisé et encadré. Ils ne disposent d'aucune autonomie en la matière et sont, pour beaucoup, dans l'incapacité d'apprendre pour des raisons manipulatoires, cognitives, psychologiques ou d'illettrisme.

Face à ce type d'usagers en grande difficulté, les professionnels de l'accompagnement se voient contraints d'adopter une posture d'« assistance », qui consiste à réaliser une démarche « avec » l'utilisateur, souvent, « à la place » de celui-ci. Il s'agit d'une solution de dernier recours qui va à l'encontre de la mise en autonomie de l'utilisateur mais qui ne peut, aujourd'hui, être évitée lorsqu'il s'agit de démarches essentielles telles que l'accès à ses droits.

Les moins habiles pour utiliser un ordinateur sont aussi les plus réfractaires à un tel apprentissage. Pour orienter une personne vers une solution d'accompagnement, il est nécessaire qu'elle ait compris les intérêts du numérique (gain de temps, autonomie, économies budgétaires, communication facilitée, accès à la connaissance, à l'information), et levé ses craintes.

B. POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS DE MATÉRIEL : *Mise à disposition de postes en libre accès*



Besoin d'un accès au numérique



Les secrétaires de mairie et les gérantes d'APC estiment **ne pas avoir le temps de gérer un dispositif de postes en libre accès**

C . POUR LES PERSONNES QUI NE SAVENT PAS SE SERVIR DE LEUR OUTIL NUMÉRIQUE**outils numériques****Besoin d'acquérir une autonomie numérique**

Les personnes en difficulté sur ces outils préfèrent souvent l'**accompagnement individuel** aux ateliers collectifs.

Les personnes maîtrisant les outils numériques mais n'ayant pas confiance en eux pour les démarches administratives pourront être accompagnées en **ateliers collectifs**.

D. POUR LES PERSONNES QUI SAVENT SE SERVIR DES OUTILS NUMÉRIQUES MAIS QUI NE SONT PAS AUTONOMES DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : Proposer des ateliers thématiques sur les différentes démarches en ligne.**Besoin de devenir autonome dans les démarches administratives**

Ateliers collectifs sur des thématiques variées organisés par les partenaires ou par l'équipe de l'Espace France Services en fonction des besoins repérés.

Parmi les autres points ressortant des échanges, on note :**Du côté des secrétaires et gérantes des APC**

- Une grande **appétence à l'accompagnement des personnes** dans leurs démarches administratives.
- Le souhait de mettre en place des temps d'échanges réguliers avec les agents France Services.
- **Un frein, le manque de temps** : Les agents n'ont pas le temps de travailler l'autonomisation des personnes. Ils n'ont pas non plus de disponibilité suffisante pour s'occuper des personnes utilisant un poste informatique en libre accès.

Du côté des habitants

- Pour les habitants, **la commune** reste un point d'ancrage important, comme en témoigne **l'exemple de Charencey** qui développe un accueil de proximité.

Du côté de la CDC

- Les services de la CDC apparaissent comme peu connus.

- ➔ Présence de l'Espace France Services mais qui reste encore **méconnu**.
- ➔ **Relais de proximité existants sur le territoire (mairies, médiathèques, agences postales communales).**
- ➔ Des problématiques d'**accès au numérique, d'équipement et de maîtrise de l'outil qui perdurent**.

NB : Un enjeu d'accompagnement des **publics les plus fragiles**.

Parmi les pistes d'amélioration évoquées lors des échanges :

- Proposition d'élaboration d'un *guide des services de la CDC*.
- Proposition d'élaboration d'un *guide des démarches administratives*.
- Proposition d'élaboration d'*une cartographie des services de la CDC* (les supports devront être facilement actualisables).

Des besoins en matière d'accompagnement social particulièrement importants

Comme évoqué dans le portrait socio-économique du territoire, le territoire comprend en effet une part considérable de personnes âgées, dont beaucoup rencontrent des problématiques liées à la perte d'autonomie et au maintien à domicile. Le territoire compte également un nombre important de personnes en situation de précarité, de jeunes en difficulté d'insertion, de personnes peu ou pas diplômées souvent en situation d'illettrisme. Les services de l'Etat et acteurs spécialisés attestent par ailleurs du fait qu'un nombre important de personnes victimes de violences intrafamiliales résident sur le secteur de la CDC.

Le territoire comprend également un nombre important de personnes bénéficiaires des aides de la CAF. Parmi les **1262 foyers allocataires de la CAF au 31/12/2021 (soit 3092 personnes** pour l'ensemble des foyers allocataires), on comptait ainsi :

- **134 bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH)** → chiffre en hausse (123 en 2020)
- **163 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)**, dont 18 RSA majoré / 145 RSA non majoré) soit 302 personnes couvertes par le RSA (248 par le RSA socle non majoré et 54 par le RSA socle majoré).
- **458 bénéficiaires de la Prime d'Activité (PPA)** dont 429 PPA non majoré, 29 PPA majoré. On compte 964 personnes bénéficiaires de la PPA parmi les 3092 personnes des 1262 foyers allocataires.
--> **Un nombre important qui confirme l'existence de nombreux « travailleurs pauvres » sur le territoire.**
- **457 allocataires logement** (87 ALF / 100 ALS / 270 APL) parmi lesquels 415 sont locataires et 42 propriétaires. Ce chiffre regroupe 925 personnes couvertes par l'AI, 322 par l'AI ALF, 109 par l'AI ALS et 494 par l'AI APL.

Rappelons également que le territoire se caractérise par :

- **Un mauvais état de santé général de la population et des difficultés d'accès aux soins.**
- **Des difficultés d'accès aux droits et aux services.**
- **La présence de nombreux logements anciens et dégradés.**
- **Des difficultés de mobilité, en particulier pour les publics les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de précarité).**
- **Des problématiques importantes d'isolement.**

Une faible présence d'acteurs et un manque de formation des agents

Face à ces besoins majeurs, les communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale constituent souvent les premiers interlocuteurs des habitant.e.s. Ces acteurs de proximité ont en effet souvent un lien de confiance avec les habitants avec lesquels ils entretiennent des relations parfois quotidiennes.

Le Centre intercommunal d'Action Sociale

MISSIONS

- le portage de repas (en collaboration avec l'EHPAD pour la fabrication des repas)
- un service de transport à la demande et un bus
- L'attribution d' aides financières ponctuelle
- l'aide alimentaire
- la domiciliation
- le traitement de dossiers d'aide sociale
- L'aide à la formation BAFA
- L'aide à la mobilité
- le soutien aux associations reconnues d'intérêt général

Sur le territoire

Le centre intercommunal d'action sociale des Hauts du Perche (CIAS) est un établissement public intercommunal créé le 1er janvier 2017, en même temps que la CDC des Hauts du Perche. Ses bureaux sont installés au siège de la cdc. il est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le CIAS a vocation à mener des actions sociales cohérentes et variées. Le CIAS des Hauts du Perche a entraîné la disparition des CCAS. Un travail étroit est organisé avec les travailleurs sociaux pour que l'accompagnement des personnes en difficultés soit réalisé efficacement. Au-delà de l'attention portée à l'accompagnement individuel, le CIAS souhaite développer les actions collectives. Il s'agit d'un travail complémentaire devant émaner d'une analyse de besoin réalisée sur le territoire des Hauts du Perche.



Le service de portage des repas

Les missions

Le repas est considéré comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne.

Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

Pour y remédier, le portage de repas offre de nombreux avantages.

Il est un levier important du maintien à domicile.

Pour le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) chargé d'une mission de prévention et de développement social, le portage de repas est également un outil de lutte contre l'isolement et l'exclusion.

Sur le territoire

Le CIAS assure le portage de repas à domicile sur les communes de Longny-les-Villages, Bizou, L'Hôme-Chamondot, Le Mage, Les Menus et le Pas-Saint-L'Homer. Ces repas sont élaborés par l'EHPAD de Longny-les-villages. Pour les autres communes du territoire, le portage de repas à domicile est proposé par l'UNA.

Les livraisons sont effectuées avec un véhicule frigorifique répondant aux normes en vigueur et est conduit par un agent de la collectivité. Celui-ci livre :

- Le lundi après-midi : livraison des repas du mardi et mercredi
- Le mercredi après-midi : livraison des repas du jeudi et vendredi
- Le vendredi après-midi : livraison des repas du samedi, dimanche et lundi

La commande ou l'annulation de repas doit être effectuée 48h maximum à l'avance.

Le service d'aide alimentaire

L'aide alimentaire est assurée par le CIAS dans deux lieux de distribution à Longny-les-Villages et Tourouvre. Pour obtenir une aide alimentaire, le demandeur doit contacter un.e assistante sociale pour un entretien. Cette rencontre permet de faire un point sur la situation générale de la personne afin de définir les aides sociales auxquelles elle a droit. L'inscription est faite par un travailleur social qui étudie la situation du foyer. La personne est ensuite contactée par l'agent du CIAS en charge de l'aide alimentaire qui lui explique le fonctionnement du service et lui donne le calendrier des distributions.

En pratique :

L'aide alimentaire est délivrée **tous les quinze jours le jeudi après-midi**.

Le CIAS a passé une convention avec la Banque Alimentaire de l'Orne afin d'obtenir des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités pour approvisionner les deux sites. Un agent du CIAS a été positionné pour assurer la coordination des deux sites de distribution, l'acheminement des denrées et garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité. La distribution est réalisée majoritairement par les bénévoles.



- Des services à la population importants et globalement bien identifiés.
- Des agents volontaires mais peu outillés et non formés aux caractéristiques du public et aux problématiques rencontrées par les usagers.
 - ➔ Difficultés dans le repérage et l'orientation des publics
 - ➔ Risques de manquements ou de lenteur dans la prise en charge

D'autres acteurs sociaux sont présents :

- **Assistant.e.s polyvalentes de secteur** (Conseil Départemental) : en théorie, 2 assistantes sociales interviennent sur le territoire mais le secteur de Tourouvre / Randonnai / Charencey est vacant depuis l'été 2021. Le manque d'assistant.e. de service social sur ce secteur est criant et donne lieu au constat d'une dégradation des situations repérées sur ce territoire.
- **Entreprise Travail Solidaire (ETS).**
- **Mission Locale.**
- **Services d'aides à domicile (UNA / ADMR) ?**

- Certaines structures, si elles ne bénéficient pas de locaux ou de permanences sur le territoire, interviennent malgré tout, souvent à domicile : **CLIC, Assistante sociale de la CAF, Assistante sociale chargée de l'APA du Conseil Départemental, assistante sociale RSA, assistante sociale intervenant sur les violences faites aux femmes, PASS de Mortagne et de l'Aigle**, etc.

On note qu'une partie importante de ces acteurs intervient sur le territoire par le biais de **permanences au sein de l'espace France Services**.

→ Des acteurs sociaux présents sur le territoire, mais peu nombreux.

→ Si un travail en réseau informel existe, il n'existe **pas de réseau partenarial formalisé**.

→ Des réunions pluridisciplinaires existent pour la **gestion des situations individuelles complexes** mais **pas de lien avec le CIAS**.

→ Globalement, un **manque de lien et d'interconnaissance entre les acteurs**

SYNTHESE DES ENJEUX

ATOUS

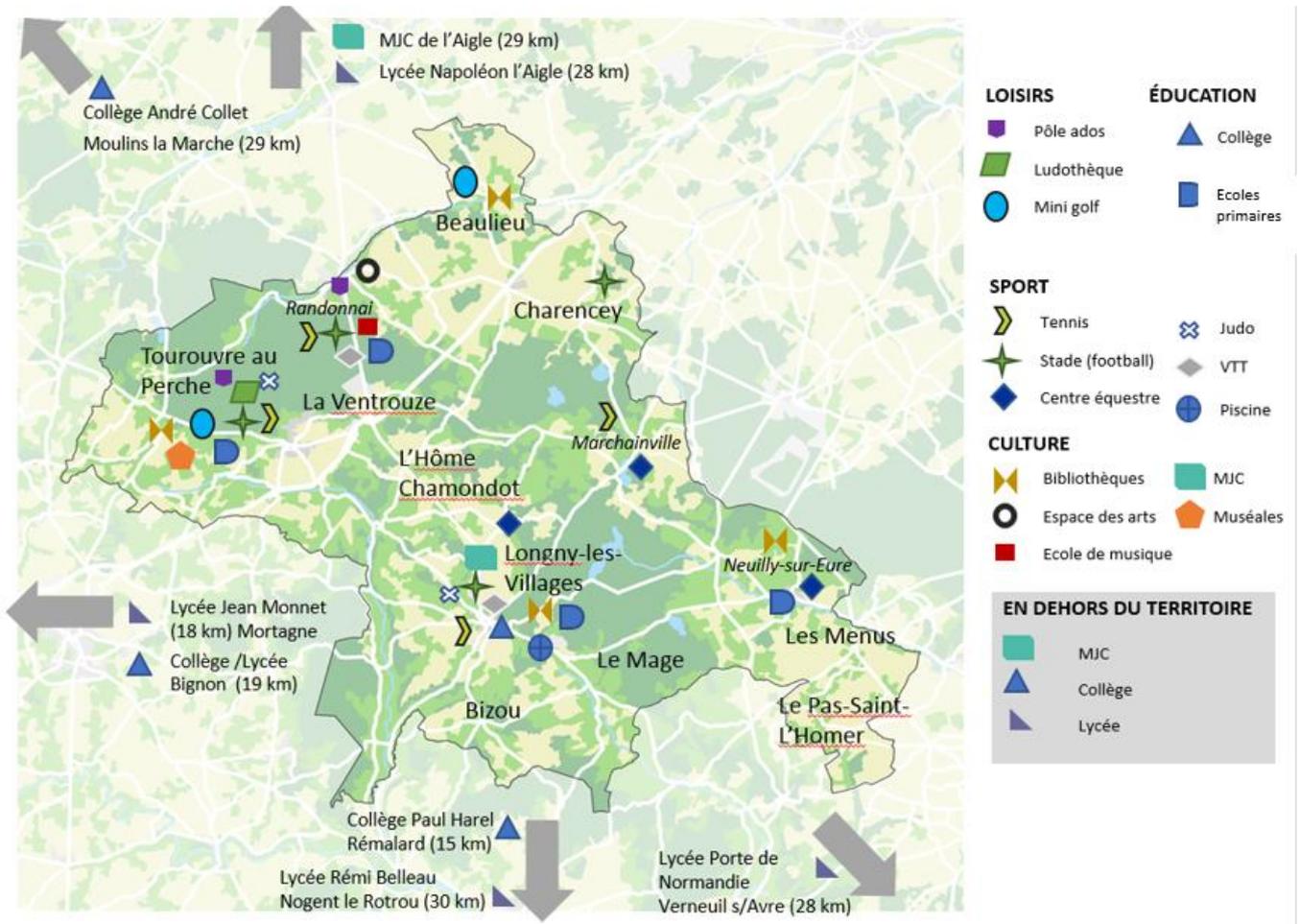
- **Une diversité d'offre et des relais de proximité sur le territoire** (France Services, CIAS, 2 EHPAD, associations, Point Infos Jeunesse, accueils de loisirs, Club Ados, mairies, médiathèques, APC...)
- **Professionnalisation et structuration du service social** (recrutement d'une coordinatrice des actions sociales en 2021)
- **Labellisation France Services** : une structure qui **prend de l'essor** et qui est de plus en plus **repérée** par les habitants et les partenaires.
- **Des partenariats et un travail en réseau croissants**
- **Un service de Transport à la Demande qui couvre l'ensemble du territoire** et répond à des **besoins variés**

POINTS DE VIGILANCE

- **Manque d'acteurs**, et notamment d'acteurs **spécialisés (violences intrafamiliales)**
- **Manque de coordination** des acteurs et de **travail en réseau**
- **Equipes volontaires mais manquant de formation sur l'observation et l'orientation**.
- **Présence de l'Espace France Services** mais qui reste encore **méconnu**.
- **Problématiques d'accès au numérique, d'équipement et de maîtrise de l'outil** qui perdurent : un enjeu d'accompagnement des publics les plus fragiles.
- **Services pour ceux qui viennent vers : besoin d'aller au plus près des habitants**

ANIMATION DE LA VIE LOCALE – VIVRE ENSEMBLE

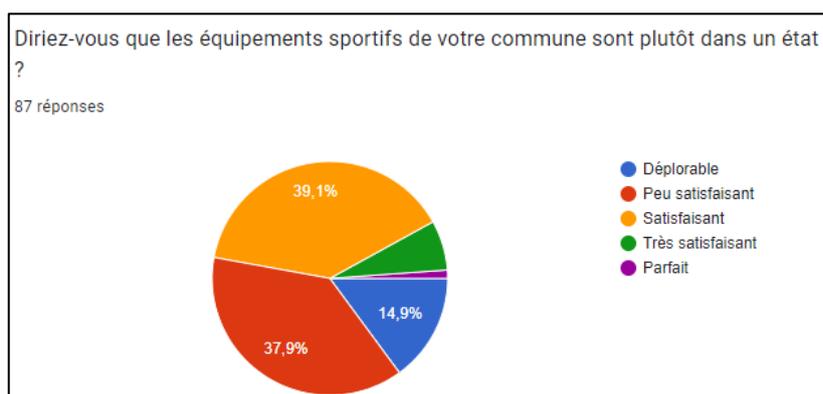
Les équipements sportifs artistiques et culturels



On constate que les équipements présents couvrent l'ensemble du territoire et que l'environnement est propice aux activités de plein air. Toutefois, on pointe un manque d'équipements culturels de proximité.

On note également une certaine vétusté d'une partie de l'équipement, relevée comme telle par les habitants lors de la phase de recueil de la parole des habitants.

Extrait des réponses au questionnaire habitants



La dynamique associative

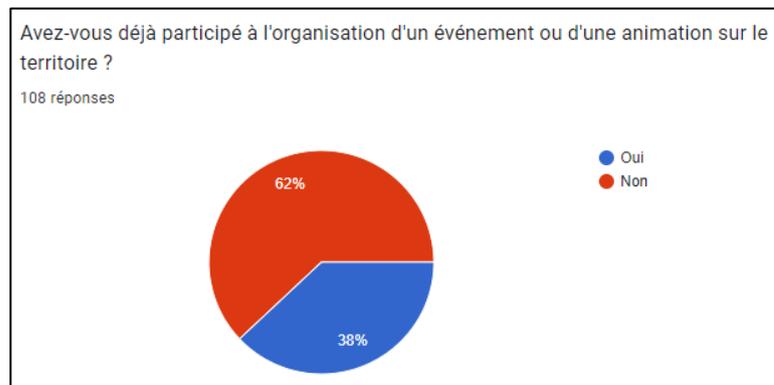
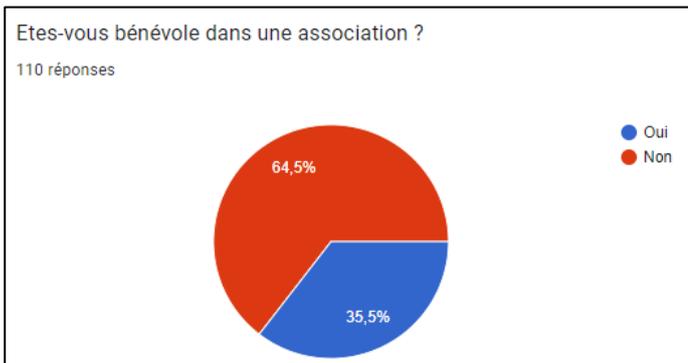
Le territoire compte près d'une **centaine d'associations**. Ce tissu associatif donne la possibilité aux enfants, aux jeunes et aux familles de s'épanouir en dehors du temps scolaire et périscolaire dans le cadre d'activités sportives, sociales ou culturelles.

Cette dynamique culturelle et associative est notamment représentée par la **Corne d'Or** située à Randonnai, la **MJC** à Longny les Villages, les clubs destinés aux personnes âgées (Génération Mouvement) le **club de cyclisme** de Randonnai, les **Festivités des Hauts du Perche et Sème ta Graine**.

Toutefois leurs **actions sont peu coordonnées**, ce qui ne donne pas un programme d'actions harmonisé sur l'année.

L'analyse des questionnaires transmis aux associations aux habitants permet de constater **qu'un nombre important d'habitants fréquente les associations du territoire** : près de 1000 habitants fréquentent ainsi les treize structures dont des représentants ont répondu au questionnaire. De même, près de 40% des adultes ayant répondu au questionnaire ont déclaré être adhérent d'une association ou d'un club. Le nombre de bénévoles et de personnes impliquées dans la vie locale est également important : 35,5% des 18-65 ayant répondu au questionnaire habitants déclarent être bénévoles d'une association et 38 % affirment avoir déjà participé à l'organisation d'un événement ou d'une animation sur le territoire.

Extrait des réponses au questionnaire habitants



Si le tissu associatif est dynamique et les habitants impliqués dans la vie locale, **de liens entre les structures associatives** et qu'**aucune coordination des actions** n'est menée. On note ainsi que, dans près de 70% des réponses faites par les représentants d'associations, aucun partenariat n'existe avec d'autres structures.

L'analyse du questionnaire et des entretiens réalisés dans le cadre de cette démarche de diagnostic permettent de constater que les principales difficultés rencontrées par les associations concernent le **renouvellement des instances de gouvernance** (CA, bureau, etc)), le **recrutement de bénévoles** et la **mobilisation de ressources financières**.

Plusieurs besoins, souhaits et attentes ont été exprimés par les représentants d'association ayant participé à l'enquête :

- Le besoin d'une salle pour les associations et un lieu de stockage du matériel ;
- Un besoin de soutien financier ;
- Un besoin de reconnaissance et de valorisation des actions menées ;
- Un besoin de renfort ;
- Le souhait de recevoir la visite des élus de la CDC ;
- Avoir davantage de liens et de communication avec les autres acteurs culturels ;
- Travailler sur le dynamisme et l'identité culturelle locale ;
- Souhait d'élargir les services comme le TAD à tout type de de transport.
- Sensibiliser à des thématiques de protection de la biodiversité.
- « Convaincre que notre territoire est enclavé et qu'il est nécessaire de trouver les ressources pour sortir les gens de l'isolement et de la précarité".

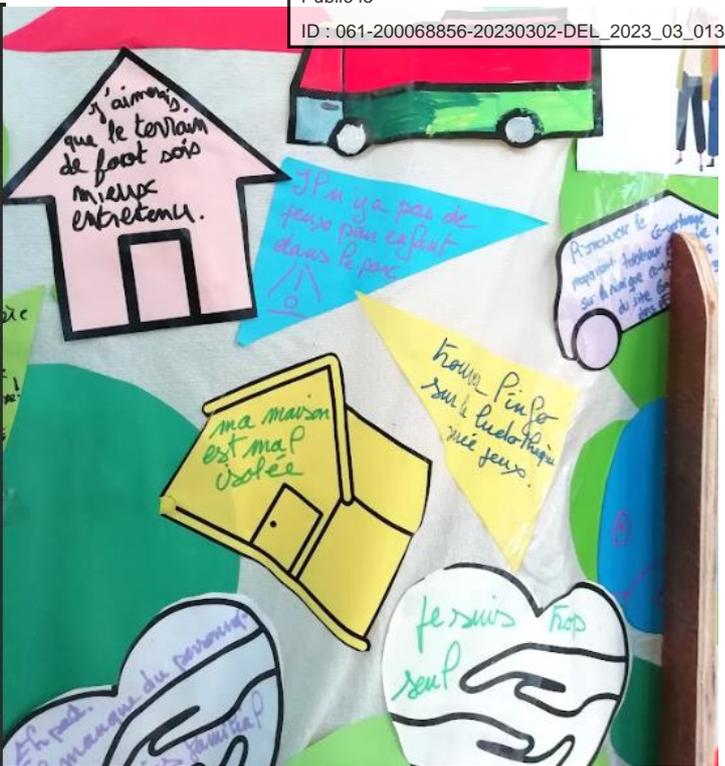
Si la collectivité est compétente en matière de soutien à la vie associative, son rôle se cantonne à ce jour au versement de subventions à diverses associations du territoire (notamment la Mission Locale, le CLIC, Lutille, l'UNA, l'ADIL). On note également une présence croissante des services de la collectivité au forum des associations organisé chaque année à Longny. La labellisation de France Services comme relais de proximité des dispositifs de la Région comme Atouts Normandie constitue par ailleurs un bon levier pour renforcer le lien et la collaboration avec les associations du territoire.



- ➔ **Le territoire est doté d'équipements culturels et sportifs, mais assez peu diversifiés.**
- ➔ **Le tissu associatif est dynamique mais un manque de coordination des actions amène à un programme non harmonisé sur l'année.**
- ➔ **Un rôle de la collectivité à développer sur ce thème**

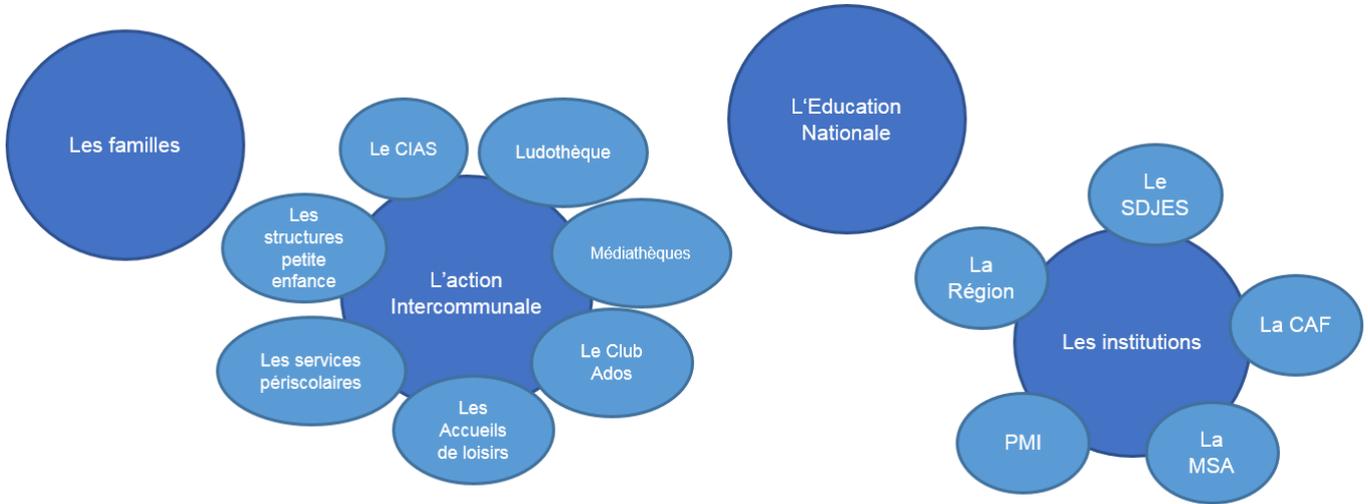
LA PAROLE AUX HABITANTS

- *« Améliorer et développer les infrastructures sportives pour promouvoir l'activité physique et développer l'offre de loisirs »*
- *« Des animations de Noël à Tourouvre »*
- *« Événements sportifs, concerts »*
- *« Le festival des fanfares »*
- *« Forum des associations »*
- *« Trophée des sports »*
- *« Concerts retina »*
- *« Cuisiner ensemble, faire des conserves »*
- *« Journée découverte multi-sports et activités de loisirs (plus participatif que forum des assoc) »*
- *« Foire aux tripes »*
- *« Membre de l'association du patrimoine, aimerais qu'il y ait plus de monde »*
- *« À Moutiers, concerts d'orgue pour financer la restauration de l'église, serait bien que cela se fasse aussi sur le territoire de la CDC »*
- *« Événement pour la jeune génération »*
- *« Festival de musique »*
- *« Tout ce qui peut favoriser le lien et la rencontre. »*
- *Ciné-club, café philo, échanges de savoirs*
- *« Créer des associations pour attirer les jeunes vers nos petites communes (logements aides à la construction) »*
- *« Lorsque des associations, ou les écoles, organisent des réunions, cela se déroule toujours à des heures contraignantes pour les ouvriers, plutôt que le week-end. C'est peut-être aussi pour ça que les jeunes se désintéressent et que les animations proposées ciblent une certaine tranche d'âge. »*
- *« Très âgée mais Aimerais aller au conseil municipal/ passion pour le secourisme/ aimerait concerts comme à Moutiers - Evénements qui ressemblent le monde et qui permettent de financer restauration du patrimoine/ besoin d'une boulangerie à Longny »*
- *« Un portail internet et un panneau physique de petites annonces accessible à tous pour les petites annonces (covoiturage, ventes, prêt d'outils, échanges entre citoyens, etc.). Un espace de stockage pour la mutualisation d'outils (tondeuses, escabeaux, perceuse, etc.) Le principe étant de pouvoir disposer de ces outils en les réservant au lieu que tout le monde achète ce genre d'ustensiles pour les utiliser une ou deux fois à l'année. »*



L'ACTION EDUCATIVE SUR LE TERRITOIRE

La CDC des Hauts du Perche, coordinatrice de l'action éducative sur son territoire



Les acteurs éducatifs du territoire

- Les crèches en Multi accueil

Chaque structure Petite Enfance se compose d'une équipe de direction, d'une équipe auprès des enfants et d'agents d'entretien. Les structures intercommunales sont ouvertes à partir de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi soit 57H30 de garde possible. La collectivité accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans pouvant s'étendre à 6 ans pour les enfants porteurs de handicap. Le taux de couverture d'accueil collectif reste inférieur à la moyenne départementale/ 53,6% CDC des Hauts du Perche contre 66,9% département de l'Orne.

Les professionnels répondent au maximum aux besoins des parents en leur apportant des solutions adaptées à leurs demandes. Chaque structure possède son règlement de fonctionnement et est subventionnée par la Caf et la MSA sous la forme de la prestation de service unique (PSU). La tarification dépend du barème établi par la CNAF. Trois types de contrat sont possibles : régulier, occasionnel ou urgence. Les parents qui résident sur le territoire de la communauté de communes sont prioritaires.

En quelques chiffres :

En 2021, 50 enfants ont fréquenté le Multi accueil Baby Perche à Longny les Villages, 43 enfants pour le multi accueil les Premiers Pas à Tourouvre.

Tout au long de l'année, des projets sont menés et les structures prennent part aux événements locaux comme la fête du jeu. Des intervenants extérieurs aux structures viennent régulièrement enrichir le quotidien des enfants et des familles. De plus, les professionnels des structures bénéficient d'un accompagnement d'une professionnelle du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSPP).

- **Le Relais Petite Enfance (R.P.E.)**

Le Relais Petite Enfance est ouvert depuis le 1 er janvier 2022. Il est animé par une Educatrice de Jeunes enfants à mi- temps. Le territoire compte 15 assistants maternels pour 58 places potentielles. L'animatrice maille le territoire en proposant des temps d'accueil collectifs et des permanences administratives sur quatre sites.

Les missions du Relais sont :

- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistants maternels agréés ou les candidats à l'agrément,
- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile et enfants se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- Participer à une fonction observatoire des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

52% des professionnels ont plus de 50 ans et peu de nouveaux agréments ont été demandés depuis janvier 2022.

Une mission renforcée a été positionnée : « la promotion renforcée de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication ».

- **Les établissements scolaires**

[L'école primaire Privée Notre Dame](#)

Sur le territoire des Hauts du Perche, une école primaire privée est implantée sur la commune de Longny au Perche. Un contrat d'association est passé entre l'établissement et l'Etat. De ce fait, la collectivité soutient financièrement l'établissement.

Celui-ci regroupe 47 élèves pour l'année scolaire 2021/2022 de la Toute petite section de Maternelle au CM2.

[Les écoles primaires intercommunales](#)

La collectivité développe des moyens importants pour le bon fonctionnement des activités scolaires, parmi lesquels l'affectation de personnel au service des écoles, la mise en place d'une restauration scolaire de qualité, l'achat de fournitures scolaires, le financement des sorties pédagogiques, l'achat d'équipements numériques, l'organisation d'une garderie matin et soir et l'organisation de l'aide aux devoirs sur le secteur de Tourouvre / Randonnai.

Depuis 2018, les écoles primaires du territoire fonctionnent par dérogation en 4 jours. Un partenariat fort lie les établissements scolaires et les services de la Communauté de Communes des Hauts du Perche. Il se traduit par la signature et la mise en œuvre du PEdT 2018/2021 qui adhère à la charte qualité « plan du mercredi ». Celui-ci a été renouvelé en septembre 2022 avec un périmètre d'actions élargi aux 0/25 ans.

En quelques chiffres...

	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Ecole de Longny-au-Perche	173	172	156
Ecole de Neuilly-sur-Eure	92	89	78
Ecole de Tourouvre	149	144	161
Ecole de Randonnai	95	88	89
TOTAL	509	500	484

Depuis 2019, la scolarisation des enfants âgés de 3 ans est obligatoire. Ils représentent 13% des effectifs totaux. En parallèle, chaque école accueille des enfants de moins de trois ans en Toute Petite Section de Maternelle. Ils représentent **2% des effectifs**.

[Le Restaurant Scolaire](#)

Les quatre restaurants scolaires de la CDC des Hauts du Perche servent des repas confectionnés sur place par des cuisiniers. Des menus communs et équilibrés sont établis par l'ensemble des cuisiniers. La collectivité adhère au Projet Alimentaire Territoire porté par le Parc régional du Perche et est accompagnée par l'association Mil Perche pour la mise en œuvre de celui-ci. Cela se traduit par de la formation auprès des cuisiniers et des actions en direction des familles.

[La garderie du matin et du soir](#)

La garderie est un service payant mis en place dans les écoles publiques de la Communauté de Communes. L'accueil des enfants est assuré avant et après l'école par le personnel de la CDC. C'est un moment de détente et de jeux où les enfants inscrits par leurs parents peuvent faire leurs devoirs. Les cinq garderies ne sont pas déclarées en accueil périscolaire.

[Le collège Félix Leclerc](#)

Le territoire des Hauts du Perche dispose d'un collège situé à Longny au Perche. Les communes de Longny-les-Villages, L'Hôme-Chamondot, Le Mage, Bizou, Les Menus, Le Pas-Saint-L'Homer, Moussonvilliers, La Ventrouze, Tourouvre, Autheuil y sont rattachées.

Pour l'année 2021/2022, 182 élèves sont scolarisés dans l'établissement. Des animations sont proposées par la Ludothèque intercommunale et animées par les professionnels du club ados.

Rappelons qu'il n'y a **pas de lycée sur le territoire**.

- Les Accueils de Loisirs 3-12 ans

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) sont des lieux de vie adaptés, où les enfants peuvent profiter de loisirs éducatifs en participant à des activités libres et/ou proposées par des animateurs, sous la responsabilité d'un(e) directeur (trice). Une tarification modulée est proposée aux familles.

Le périscolaire du mercredi et l'extrascolaire

Depuis septembre 2018 et le retour de la semaine à 4 jours par dérogation, la Communauté de communes a ouvert ses deux accueils de loisirs à la journée et s'inscrivent dans le dispositif plan du mercredi.

Ces accueils de loisirs représentent un des principaux lieux de socialisation des enfants en dehors du temps scolaire. Les objectifs sont surtout d'offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et les règles de vie en collectivité. Il s'agit également de développer la découverte et la pratique de différentes activités socio-culturelles. Quatre séquences bien distinctes sont identifiées : l'accueil du matin entre 7h30 et 9h00, les activités du matin, le temps de midi, les activités de l'après-midi et l'accueil du soir entre 17h00 et 18h30. Les enfants de 3 à 12 ans peuvent profiter d'activités diversifiées, des ateliers socioculturels sont également proposés.

Les accueils de loisirs sont ouverts à chaque période de vacances scolaires sauf durant les vacances de fin d'année.

Pour l'année 2022, l'ouverture des structures en août a été pérennisée permettant d'accueillir près de 341 enfants âgés de 3 à 12 ans sur l'ensemble de l'année. Cela représente près de 36% des enfants en âge de fréquenter les structures.

- Les mini camps

Pendant les vacances scolaires, des activités type « mini-camps » sont également prévus. Ils permettent aux enfants, sur quelques jours, de partir en dehors du cadre familial, ce qui leur permet de gagner en autonomie. Toutefois, il n'existe **pas d'offre de séjours de vacances sur le territoire.**

- Le club Ados

Pour répondre aux besoins d'accompagnement personnel, professionnel ou scolaire des jeunes, la Communauté de communes a ouvert un Club Ados qui se veut être un lieu socialisant ayant pour enjeu la mise en place d'animations éducatives à destination du public adolescent et jeunes adultes.

Situé sur la commune de Randonnai à l'ouest du territoire, le Club Ados est un lieu convivial où les jeunes adultes peuvent venir discuter mais aussi pratiquer des activités diverses et variées. Ce lieu donne aussi la possibilité au public accueilli de s'impliquer dans la construction de projets afin de réaliser des loisirs parfois inaccessibles.

Le club Ados se compose de trois parties distinctes :

- 1 - un foyer, ouvert à tous et d'accès libre, favorisant la mixité sociale, les rencontres, le dialogue, la détente ;
- 2 - des animations régulières (sorties, ateliers permanents, projets de jeunes...) réparties sur l'ensemble de l'année mais néanmoins plus fréquentes pendant les vacances scolaires ;
- 3 - l'émergence de projets initiés par les jeunes et/ou par les animateurs ;

Depuis 2019, ce lieu est labellisé « Ps jeunes » par la Caf de l'Orne. En parallèle, le responsable de la structure est référencé « **Promeneurs du Net** ». Sur Internet, il crée, maintient le lien, écoute, conseille, soutient les jeunes du territoire via un espace virtuel dédié.

La fréquentation de la structure jeunesse varie selon les périodes d'ouverture. L'accueil durant le temps périscolaire concerne essentiellement les jeunes de 11 à 14 ans. Un créneau est proposé au 15/17 ans le vendredi soir sur la commune de Longny les villages. Durant les vacances scolaires, l'accueil fonctionne avec un public plus large.

La structure est ouverte le mercredi de 14h à 18h30, le vendredi de 17h à 19h et durant les vacances scolaires d'hiver de printemps d'été et d'automne de 9h à 18h30.

En 2021, près de 52 jeunes ont fréquenté la structure.

Toutefois, il n'existe pas d'accueil en extrascolaire sur le secteur Est du territoire.

[L'accompagnement des 15-25 ans](#)

Le territoire est dépourvu de lycée. Ce qui rend l'accompagnement des jeunes à partir de 15 ans plus difficile.

La collectivité a un **partenariat fort avec la Mission Locale de L'Aigle – Mortagne** sur la mission de soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation. Cela se traduit par des permanences sur des lieux mutualisés comme France Services ou salles communales. Pour l'année 2021, cela représente 175 jeunes accompagnés.

Depuis janvier 2022, la Mission Locale de L'Aigle-Mortagne a obtenu le label Point Information Jeunesse pour intervenir auprès du public 13-29 ans. Cinq axes ont été retenus :

Axe 1 : Identifier un Point Information jeunesse physique sur Mortagne-Au-Perche

Axe 2 : Développer un Espace Information Jeunesse dématérialisé et digitalisé

Axe 3 : Mettre en place une « boussole des jeunes » sur le territoire du Perche

Axe 4 : Développer les permanences de proximité pour être au plus près des publics et proposer un espace information jeunesse itinérant

Axe 5 : Mettre en œuvre avec les partenaires locaux des actions Hors les Murs.

La collectivité cofinance le poste de l'animateur infos jeunesse et depuis février 2022, celui-ci intervient une journée par semaine à la Maison France Services. Des partenariats se sont créés avec la Région Normandie pour labelliser la Maison France Services comme point relais sur les dispositifs que celle-ci propose comme « ATOUTS NORMANDIE », « PASS MONDE » etc...

La Ludothèque des Hauts du Perche est implantée sur la commune de Tourouvre. Elle est ouverte :

En période scolaire	En extrascolaire
Le mercredi après-midi, de 14h à 18h	Le mercredi après-midi, de 14h à 18h
Le vendredi de 16h30 (soit dès la sortie de l'école) à 19h	Les vendredis de 14h à 18h

Au-delà des créneaux d'ouverture, la ludothèque est un service en itinérance qui intervient au sein des 5 écoles primaires du territoire, du collège, de la Corne d'Or, des EHPAD et associations locales.

LES ATOUTS

PETITE ENFANCE

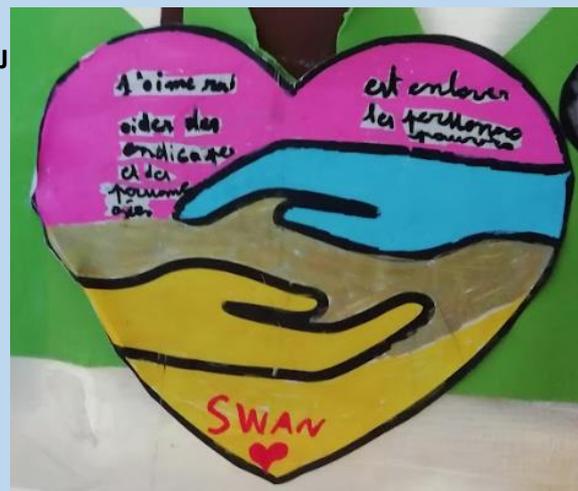
- Une **offre d'accueil collectif et individuel pour les 0/4 ans bien répartie** sur le territoire.
- Une structure qui **accompagne les professionnels de l'accueil individuel et les parents employeurs.**
- **Une réflexion sur le guichet unique / commission d'attribution des places** en crèche.
- Des structures portées par la CDC qui facilitent le **suivi pour la continuité éducative.**

ENFANCE / JEUNESSE

- **1 école primaire privée** sous contrat d'association qui regroupe 47 élèves.
- **4 écoles primaires** qui regroupent 509 élèves et des effectifs par classe non saturés
 - **Des équipes pédagogiques expérimentées et engagés,**
 - Des **partenariats et dispositifs d'enseignements complémentaires** (stages de remise à niveau durant les vacances scolaires, Activités Pédagogiques Complémentaires)
 - Des agents qui **accompagnent les enfants avant pendant et après l'école,**
 - Une volonté politique forte en direction de **l'éducation à l'alimentation** (Projet Alimentaire de Territoire),
 - Un partenariat avec les **médiathèques et la ludothèque,**
- Un **collège** de secteur qui regroupe 182 élèves
 - Un partenariat avec le **secteur ados et la ludothèque**
- Une **offre de loisirs en direction des 3 à 17 ans bien présente** et qui propose une **tarification modulée**
- Des dispositifs favorisant la **participation des enfants et des jeunes** et valorisant leur implication (PS jeunes)
- Un **partenariat fort avec la Mission Locale** pour l'accompagnement des jeunes, PIJ
- Un **relais de proximité des dispositifs jeunesse portés par la Région.**
- **Un PEDT renouvelé en septembre 2022** avec un périmètre d'actions élargi aux 0/25 ans.

LES POINTS DE VIGILANCE

- Un **besoin d'accroître l'offre pour améliorer le taux de couverture d'accueil collectif**,
- Une **baisse du nombre d'assistants maternels et des professionnels isolés**,
- **Impact de la crise sanitaire :**
 - Actions de soutien à la parentalité suspendues
 - Familles isolées
 - Enfants impactés
- **Pas ou peu de passerelles entre les différents services**
- **L'articulation entre les temps de l'enfant et de la jeunesse**
- **Des enjeux d'organisation, de qualité d'encadrement, de mixité des équipes éducatives (Atsem/ animateurs/ enseignants/ AESH...)**
- **Les garderies non déclarées auprès de la DRAJ**
- **Une offre de loisirs à maintenir**
- **Une offre de vacances inexistante**



=> PLUSIEURS ENJEUX

1. **Renforcer l'offre d'accueil collectif et individuel.**
2. **Accompagner les familles dans leur fonction parentale et maintenir une cohérence éducative.**
3. **Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de vie.**

LA PARENTALITE

RAPPEL : Le territoire compte près de 3781 ménages, avec une nette majorité de familles puisqu'elles représentent 60,7%. Toutefois la part des familles avec enfant représente 30% dont 8,8 % sont des familles monoparentales (7% pour le département de l'Orne).

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et le foyer familial leur premier lieu d'apprentissage et d'éducation. **Le lien parents-enfants est un enjeu important** pour l'épanouissement de l'enfant et sa socialisation. L'accompagnement des familles et le soutien à la fonction parentale sont des leviers importants pour la réussite éducative et scolaire.

Il n'existe **pas sur le territoire des Hauts du Perche, de lieu de rencontre et d'information pour les parents** si ce n'est le RPE de manière très modeste compte-tenu du temps de travail de l'animatrice. L'analyse des réponses exprimées par les parents dans le questionnaire montre un réel **besoin de rencontres sur les questions liées à l'éducation et à l'accompagnement de son enfant dans les grandes étapes de vie, les écrans, aux rythmes de l'enfant, à l'alimentation**. Ce ressenti est fortement constaté dans cette période post Covid-19. Les équipes de professionnels sont parfois témoins de **relations parents/enfants questionnantes** lors des accueils et départs des familles sans pouvoir offrir de relais à ces familles.

Dans un autre domaine, post Covid -19, on relève **une offre d'animation et de loisirs peu développée pour les très jeunes enfants du territoire**. Les propositions existantes sont faites par la médiathèque autour du livre et la ludothèque.

Un projet de répit parental est en cours d'élaboration au sein de l'association La Corne d'Or.

De plus l'analyse des questionnaires a mis en avant les **difficultés financières** notamment lorsqu'il y a des fratries au sein des familles ayant des revenus modestes. Le **cumul des différents coûts liés aux modes de garde et aux services** (crèches, garderie périscolaire, cantine...) est difficile à honorer. La situation économique de ces ménages est d'autant plus fragile si on ajoute les frais liés aux déplacements domicile/travail. Le moindre problème supplémentaire est un risque de basculement vers une plus grande précarité (impayés, perte d'emploi...) car ces familles n'ont aucune marge de manœuvre financière.

Enfin, les **amplitudes horaires des garderies et accueils de loisirs** ainsi que la **gestion des devoirs** sont des difficultés exprimées par les parents afin d'articuler vie professionnelle et vie familiale.

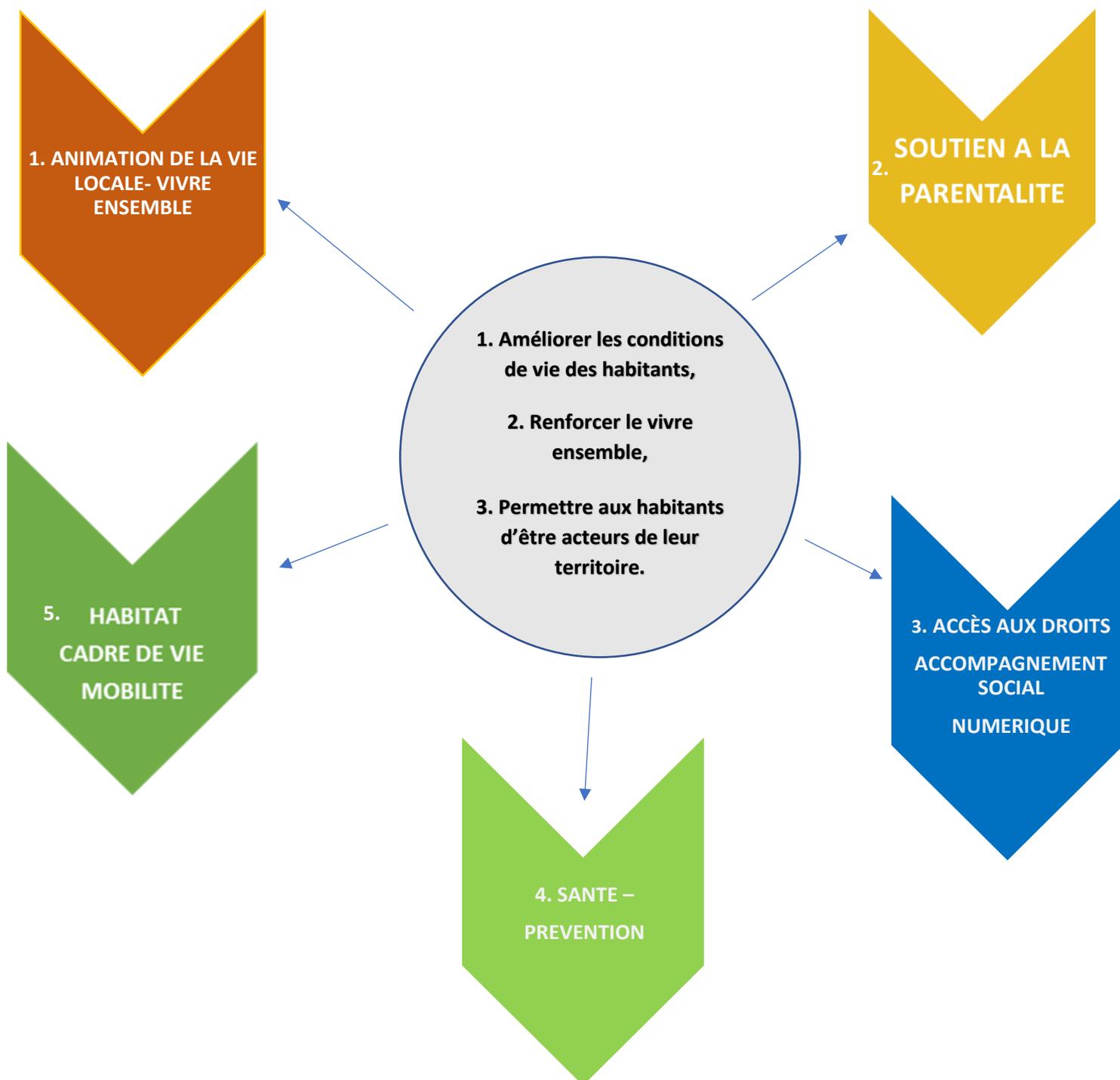
SYNTHESE DES ENJEUX

- **Un nombre de familles monoparentales en constante évolution**
- **Sentiment d'isolement vécu par les familles** suite aux différents événements (plan Vigipirate / Covid-19)
- **Place des familles à questionner.**
- **Un besoin d'accompagnement de son enfant dans les grandes étapes de l'apprentissage** (acquisition propreté / ados et modification du corps).
- Les équipes de professionnels sont parfois témoins de **relations parents/enfants questionnantes lors des accueils et départs des familles** sans pouvoir offrir de relais à ces familles.
- **Peu de formation pour les professionnels autour du soutien à la parentalité.**
- **Pas de lieu ou d'espace parentalité pour les 0 - 17 ans.**
- **Un modèle éducatif subi par les jeunes parents de la part de leurs proches.**
- **Un cumul de difficultés financières.**

SYNTHESE DES ENJEUX ET PLAN D'ACTION



SCHEMA DES ENJEUX DEFINIS POUR LA PERIODE 2023 / 2027



1. ANIMATION DE LA VIE LOCALE - VIVRE ENSEMBLE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PILOTAGE	PARTENAIRES ET ACTEURS ASSOCIES	MISE EN ŒUVRE				
					2023	2024	2025	2026	2027
Favoriser la rencontre et la mixité sociale	Améliorer et développer les outils d'information pour valoriser les actions du territoire	Création d'actions de communication (1-1)	CDC /réfèrent actions sociales	Caf de l'Orne / Associations locales / communes / la Corne d'Or	x	x	x	x	x
	Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et les habitants	Création d'un Espace de Vie Sociale (EVS)/ point d'appui à la vie associative (1-2)	Pôle SMEJ /réfèrents actions sociales et jeunesse	Caf de l'Orne / Associations locales / communes / la Corne d'Or					
	Renforcer les projets d'animation locale sur le territoire en direction des familles et habitants					x	x	x	x
	Soutenir les initiatives culturelles et sportives à l'échelle intercommunale	«définition d'un plan d'actions coordonné » (1-3)	CDC/	PNRP/ associations 4 Ecoles primaires / 2 alsh		x	x	x	x
Promouvoir la participation et l'engagement des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.	Renforcer l'implication et l'engagement des jeunes dans la vie locale	Point Information Jeunesse Itinérant / relais FS (1-4)	pôle SMEJ*	Mission Locale / Région Normandie	x	x	x	x	x
		Chantiers Jeunes et Actions d'éducation à la citoyenneté (1-5)	PRNP /Pôle SMEJ	DRAJES / Région/ caf / PJJ/ communes / mission locale	x	x	x	x	x
Développer des actions de solidarité et d'entraide pour lutter contre les exclusions.	Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie	Accueil adapté des publics dans structures (FALC/ handicap/... création charte d'acc) (1-6)	Pôle SMEJ / Réfèrent santé	UFVC Normandie/ Corne d'Or		x	x	x	x

AXE 2. SOUTIEN A LA PARENTALITE

	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PILOTAGE	PARTENAIRES ET ACTEURS ASSOCIES	MISE EN ŒUVRE				
						2023	2023	2023	2023	2023
CON VENTION TERRITORIALE GLOBALE	Organiser l'offre et mettre en réseau les différents acteurs autour de la parentalité	Créer et animer un réseau d'acteurs autour de l'éducation et la parentalité	Réseau des acteurs de l'éducation et parentalité (2-1)	réfèrent petite enfance parentalité	acteurs locaux / associations / CAF + REEAP**		X	X	X	X
		Créer des passerelles entre les services pour assurer la complémentarité éducative	PEDT et projets pédagogiques en lien (2-2)	Pôle SMEJ	caf / DRAJES / famille	X	X	X	X	X
	Accueillir et impliquer les familles dans les projets des structures enfance jeunesse	Faciliter la visibilité des actions à destination des familles pour une meilleure implication	Portail famille (2-3)	Pôle SMEJ / conseiller numérique	caf / familles/ msa/ écoles	X	X	X	X	X
		Accueillir et impliquer les familles au sein des structures enfance jeunesse	PEDT et projets pédagogues en lien (2-2)	Pôle SMEJ	Education Nationale / DRAJES / CEMEA	X	X	X	X	X
	Accompagner et soutenir les habitants dans leur fonction parentale	Créer un espace parentalité adapté à chaque tranche d'âge	Création d'un LAEP (2-4)	réfèrent petite enfance parentalité	caf de l'Orne			X	X	X
			Mise en place d'un dispositif type « Promeneur du net » pour les parents (2-5)	réfèrent petite enfance parentalité	caf de l'Orne				X	X
		Contribuer à une plus grande implication des parents dans le suivi de la scolarité	Etude d'un CLAS collège (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (2-6)	réfèrent jeunesse	Association Lutille Collège/ écoles primaires				X	X

3- ACCES AUX DROITS - NUMERIQUE - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PILOTAGE	PARTENAIRES ET ACTEURS ASSOCIES	MISE EN ŒUVRE				
					2023	2024	2025	2026	2027
Favoriser l'accès aux droits et la lutte contre le non recours	Renforcer la présence des services dans les territoires les plus dépourvus	Développement d'une démarche d'« aller vers », d'itinérance des agents et mise en place d'actions « hors les murs » (3.1)	CIAS / CDC / France Services	Mairies, Mission Locale, YSOS, UDAF, CIDFF, et autres partenaires selon les thèmes des actions mises en place	x	x	x	x	x
	Diversifier les services proposés à la population	Elargissement du réseau de partenaires (3.2)	France Services / CIAS	Acteurs sociaux, structures caritatives	x	x	x	x	x
	Favoriser l'accès au numérique et accompagner la dématérialisation des services publics	Mise à disposition de matériel informatique et mise en place d'actions de médiation numérique (3.3)	France Services / CIAS / Conseiller numérique	Mairie, réseau des médiathèques, Agences postales communales, Emmaüs Connect	x	x	x	x	x
		Promotion et déploiement de l'espace France Services (3.4)	France Services	Partenaires FS nationaux (Pôle Emploi, CPAM, CAF, MSA, CARSAT, Ministère de l'intérieur, La Poste, DGFiP) et partenaires locaux (CD, CAF, ETS, MLJ, Point Infos Jeunes du Perche Ornaïs, Pays du Perche Ornaïs, CLIC, CIDFF)	x	x	x	x	x
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté	Améliorer l'accompagnement des habitants dans leur parcours de vie, notamment les publics en grande difficulté	Formation des agents de la collectivité à l'accueil, au repérage et à l'orientation des publics vulnérables et / ou à besoins spécifiques (3.5)	CIAS / France Services	CNFPT / CLIC / EHPAD / MDO / ANLCI		x	x	x	x
		Création de livrets d'accueil par moments de vie (3.6)	CIAS	Acteurs sociaux du territoire, services de la collectivité		x	x	x	x
	Soutenir les actions en faveur de l'insertion socio-professionnelle	Mise en place et/ou promotion d'ateliers collectifs (budget, économies d'énergie, etc.) (3.7)	CIAS / France Services	Conseil Départemental, UDAF, ANAH, Banque Alimentaire de l'Orne		x	x	x	x
		Mise en place d'actions et d'événements en lien avec l'insertion et la promotion des métiers en tension (3.8)	CIAS / France Services	ETS, ACI Développement, AAES, Pôle Emploi, Mission Locale	x	x	x	x	x
Coordonner les acteurs pour plus de cohérence et d'efficacité.	Identifier qui fait quoi et renforcer l'interconnaissance des acteurs	Création d'un répertoire des acteurs (3.9)	CIAS			x	x	x	x
	Structurer et animer un réseau partenarial à l'échelle du territoire	Création d'un réseau accès aux droits et numérique (3.10)	France Services / Conseiller numérique	Médiathèques, mairies, Agences postales communales, BIJ, CD	x	x	x	x	x
		Création d'un réseau des acteurs sociaux (3.12)	CIAS	Acteurs sociaux du territoire (CD, CAF, MSA, Mission Locale, CLIC, ETC...)		x	x	x	x

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

AXE 4 : PREVENTION SANTE

	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PILOTAGE	PARTENAIRES ET ACTEURS ASSOCIES	MISE EN ŒUVRE				
						2023	2024	2025	2026	2027
CTG	Favoriser un environnement favorable à la santé et promouvoir la santé et le bien-être des habitants	Porter une attention particulière à la santé des publics accueillis dans les structures	Recrutement d'un référent santé crèche (4.1)	Référent santé	ARS CIDFF, PASS ARS, CIDFF, PASS CLIC, ADMR, UNA, MDPH, EHPAD CLIC, ADMR, UNA, MDPH, EHPAD	X	X	X	X	X
			Promotion et communication sur les différents dispositifs d'accès aux soins (mise en place de journées d'information-sensibilisation, mise en place de permanences santé (CIDFF, PASS) (4.1)	Référent santé			X	X	X	X
			Renforcement du partenariat avec le CLIC, les structures d'aides à domicile, les familles, les EHPAD, la MDPH (4.1)	CIAS / France Services		X	X	X	X	X
CONTRAT LOCAL DE SANTE	Mobiliser les acteurs de santé et améliorer la coordination de l'offre de santé	Contribuer aux travaux menés par la collectivité pour mobiliser les acteurs et construire un projet partagé sur les questions liées à l'accès et à l'offre de santé en y associant acteurs de la prévention, acteurs sociaux et éducatifs et professionnels de santé.	Contribution aux travaux menés dans le cadre de l'élaboration d'un contrat local de santé (4.1)	Référent santé			X	X	X	X
						Contribuer aux travaux visant à améliorer le parcours de soins en santé mentale.				
CTG	Permettre la transmission des messages de prévention et de promotion de la santé auprès des différents publics.	Mise en place d'actions de prévention	Projet Alimentaire de Territoire et actions de prévention sur l'alimentation (4.2)	Pôle SMEJ / Référent santé	MIL PERCHE PNRP/CAF/MSA		X	X	X	X
CONTRAT LOCAL DE SANTE			Participation à la mise en place d'actions de prévention et de temps d'échanges et de débat autour des questions de santé avec divers publics, en lien avec le CLS (4.1)	Pôle SMEJ / CIAS / Référent santé				X	X	X
			Participer à la réflexion sur le développement d'une stratégie locale et du développement d'un travail en réseau autour de la thématique Prévention Promotion Santé	Pôle SMEJ / Référent santé			X	X	X	X
			Relayer et promouvoir les actions de dépistage	Référent santé			X	X	X	X

AXE 5 - HABITAT CADRE DE VIE MOBILITE

	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PILOTAGE	PARTENAIRES ET ACTEURS ASSOCIES	MISE EN ŒUVRE				
						2023	2023	2023	2023	2023
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	Permettre l'adéquation entre les services à la population et l'attractivité du territoire	Améliorer les conditions d'accueil dans les structures afin d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale	PEDT et projets pédagogiques en lien (2-2)	Pôle SMEJ	CAF / MSA/Education Nationale / DRAJES asso d'éducation populaire	x	x	x	x	x
			Habilitation des garderies en Accueil Périscolaire (5-1)	Coordinateurs enfance	CAF / MSA/ DRAJES		x	x	x	x
			Création d'une maison de la petite enfance + 6 places crèche (5-2)	Pôle SMEJ	PMI / CAF /MSA / ETAT	x	x	x	x	x
			Réhabilitation de l'accueil de loisirs de Randonnai (5-3)	Pôle SMEJ	CAF /MSA / DRAJES / ETAT			x	x	x
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	Continuer le travail engagé sur la diversité et la qualité des services aux familles	Accompagner l'évolution des services en veillant à s'assurer l'adéquation aux besoins des familles	Mise en place d'un guichet unique / Création d'une commission d'attribution des places en crèches (5-4)	Référent petite enfance parentalité	CAF/ ELUS		x	x	x	x
			Améliorer et renforcer l'offre de mobilité sur le territoire	Soutenir et accompagner des initiatives visant à renforcer la mobilité dans une démarche éco- responsable et solidaire	Amélioration de la mobilité sur le territoire (5.5)	Pôle SMEJ + service tourisme / développement économique+ chargé mission PVD	REGION, CDC du Perche, associations / département/ région	x	x	x
ORT	Contribuer à dynamiser et à renforcer l'attractivité du territoire	Accompagner les travaux menés sur les problématiques de logements vacants et anciens	Pour information Contribution aux travaux de l'ORT en veillant à ce que les besoins sociaux des publics spécifiques soient pris en compte	Chargé.e de mission PVD service développement économique	Communes	x	x	x	x	x
		Contribuer aux travaux menés sur la redynamisation des centres bourgs et la recherche de solutions innovantes pour le territoire								

EVALUATION

Évaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue des actions.

C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires :

Objectifs de l'évaluation du Projet Social et Educatif de Territoire

- Adapter les interventions de la collectivité (prise en compte des besoins prioritaires et des besoins spécifiques),
- Réduire les écarts entre l'offre existante et le besoin,
- Opérer les choix stratégiques sur le territoire,
- Rationaliser les organisations et les fonctionnements et travailler en transversalité.

Elle se compose de deux démarches distinctes :

- Le suivi des résultats : état des lieux/ bilan des actions,
- L'évaluation des impacts : mesure des effets, des évolutions entre l'année N et N+2 (évaluation intermédiaire) et l'année N et N+4.

L'évaluation se déroulera en continu et sera intégrée au dispositif du pilotage des actions.

	Questions évaluatives	Indicateurs	Résultats					Perspectives	Commentaires
			N	N+1	N+2	N+3	N+4		
Evaluation de la Démarche Les réalisations	Les éléments qui figurent dans le diagnostic partagé sont-ils adaptés ?	- Ressenti des acteurs locaux tout au long de la démarche. - Ensemble des éléments présents pour déterminer des champs prioritaires Réactualisation des données aisée ?							
	Des champs prioritaires ont-ils été identifiés ?	Y a-t-il consensus ou pas?							
	La construction du plan d'actions a-t-elle été pertinente au regard du diagnostic posé ?	Ressenti des acteurs locaux							
	Avancée effective du projet	Respect des échéances inscrites au calendrier							

Pour chaque action, des résultats attendus et des indicateurs d'évaluation sont définis.

	Questions évaluatives	Indicateurs	Résultats					Perspectives	Commentaires
			N	N+1	N+2	N+3	N+4		
Evaluation de la Démarche Les moyens	Quelle est la place et la mobilisation des acteurs ? (élus, administrateurs, habitants, associations,...)?	Actions réalisées : - - - -							
	Y a-t-il une clarification des différents niveaux d'implication des partenaires?	4 niveaux de participation: - l'information - la consultation - la concertation - la co-construction							
	Le pilotage et le fonctionnement des instances sont-ils efficaces?	Formalisation existante ? Calendrier identifié ? Quels outils de pilotage ont été mis en place?							
	Les moyens mobilisés sont-ils adaptés / adéquats? (humains, financiers, matériels)	Nombre de personnes mobilisées et temps passé							
	La communication	Existe-t-il un plan de communication ? Place de la Caf dans ce plan Place du cias dans ce plan Place de la Commune de communes dans ce plan							
	La qualité des équipes et des intervenants	Compétences, qualifications, formations							

